

Saunac et Cambiran

Restaurant scolaire

LE **TRAIT D'UNION**

2010

n°28

SOMMAIRE

I Le Mot du Maire

Informations Municipales

2-3	Services Divers et Municipaux
4-5	A votre Service
6	Services médicaux et sociaux
7	Centre Communal d'Action Sociale
8	Départs à la retraite
9	Etat-Civil
10	Rappel sur les Interdits
11	Les déchets végétaux - Conteneur textile
12-13-14	La Forêt Communale
15	Fleurissement et Environnement
16	Voirie - Franchissement Est
17	Com'Urbus
18	Budget
19-20	Réalisations 2010 - Prévisions 2011
21	Raid Arctique 2012 - Un enfant d'Haiti

La Vie Associative

22	A ne pas manquer en 2011
23	Liste des Associations
24-25	ACCA
26-27	Basket Luy Adour Club
28	Classe 2011
29	Club des Retraités
30-31	Comité des Fêtes de Sagnac et Cambran
32	Comité des Fêtes de Cambran
33	Cyclo Club Sagnacais
34	Elan Sagnacais
35	FNACA
36-37	Foyer des Jeunes
38	Graine d'Artistes
39	Gym Sagnacaise
40	La Mafa
41	L'Atelier
42	Pala
43	LES PTITS MIOCHES
44-45	L'ECOLE
46-47-48	La Rétro du Village 2010
49	Art et Culture au Village



Publication intégrale des textes rédigés par les Associations

Responsable de la Publication : FORSANS Alain

Photos : Associations, Nicole BOURDILLAS et Charles Alain LABARRIÈRE

Responsables de la Rédaction :

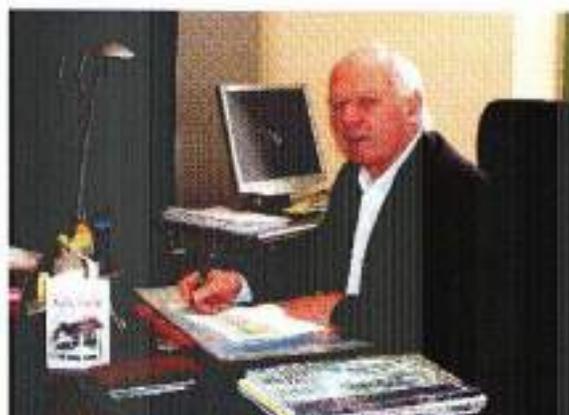
Nicole BOURDILLAS, Marc DANGOUMAU et Charles Alain LABARRIÈRE

Bulletin Municipal de Sagnac et Cambran 2010 - n° 28

Mairie de Sagnac et Cambran - 05 58 97 86 38 - mairie.sagnac.cambran@wanadoo.fr

Imprimerie GUTENBERG - DAX - 05 58 74 96 82 - www.gutenberg40.com

LE MOT DU MAIRE



A la fin de cette année 2010, j'ai une pensée pour Jacques ANTHIAN qui nous a quittés cet été. Je garderai de Jacques l'image d'un Président de l'Agglo d'une forte personnalité dissimulée par sa naturelle discrétion. Servir la République avec passion, dévouement, toujours guidé par un idéal laïque, respectueux de la liberté de conscience, tolérant, fraternel, ouvert aux autres, voilà ce qui a toujours constitué la ligne de conduite de Jacques à laquelle il n'a jamais dérogé.

La cantine est opérationnelle : la cuisine avec son matériel professionnel, des installations sanitaires adaptées. Une salle pour les Associations entièrement équipée par des bénévoles que je remercie pour leur investissement dans l'aménagement de ce local.

L'école a obtenu la mise en œuvre d'un équipement "Ecole Numérique Rurale" comprenant un tableau interactif et 12 ordinateurs portables. Ce matériel est utilisé par tous les enfants de l'école élémentaire. Je tiens à féliciter les enseignants et les enfants pour l'excellent travail produit durant l'année scolaire sur les déchets et leur traitement. Cette année leur projet pédagogique sera orienté sur l'arbre et la forêt. Sensibilisons les enfants aux thèmes du Développement Durable.

La Place du Kiosque est terminée et met en valeur ce lieu symbolique pour nos anciens, cœur du village autrefois où se déroulaient les fêtes, les matches de basket et quelques soirées à l'auberge "chez Gallo".

2011 sera une année culturelle soulignée par deux projets importants :

- un concert au mois de mai avec les enfants de l'école, David OLAIZOLA et le Cercle Choral Dacquois, au profit de l'Association Timoun,
 - un grand spectacle "Son et Lumière" début juillet dont le programme vous sera communiqué prochainement.
- Merci aux bénévoles œuvrant sur ces deux événements qui sauront mettre en avant notre charmant village.

Les collectivités, pour répondre à la crise économique et sociale, ont été de véritables moteurs de la croissance et de soutien à l'activité économique lors des dernières années. Mais en 2011, pour la Commune, comme pour bien d'autres collectivités, le budget de fonctionnement sera très prudent et pour les investissements, nous serons obligés de faire des choix car nous avons à ce jour qu'une approche sommaire des ressources de compensation de la taxe professionnelle.

Cette conjoncture nous impose donc la prudence pour l'année à venir et nous continuerons avec la foi qui nous anime à œuvrer pour "qu'il fasse bon vivre au village".

Je m'associe au Conseil Municipal pour remercier les Associations et leurs bénévoles engagés dans la vie communale. A tout le personnel, j'exprime ma gratitude pour la conscience que vous mettez dans l'accomplissement de votre tâche.

Les membres du Conseil Municipal et moi-même présentons nos meilleurs vœux de réussite, de bonheur et de santé à chacun d'entre vous.

M. Anthian

SERVICES DIVERS ET MUNICIPAUX

LOCATIONS : tarif à la journée

TARIFS APPLICABLES A COMPTER
du 1^{er} janvier 2011 en €

Gratuit pour les Associations de la Commune	Personnes résidentes à Sagnac		non résidentes à Sagnac	
CANTINE - Salle à manger et Salle des Associations	120		200	
SALLE POLYVALENTE - un match ou un entraînement - pour toute une saison sportive : 1 entraînement	Gratuit Gratuit		80 50	
SALLE POLYVALENTE et SALLE DE RÉCEPTION	180		400	
SALLE POLYVALENTE et SALLE DE RÉCEPTION - manifestation à but lucratif	400		600	
SALLE DE RÉCEPTION à la SALLE POLYVALENTE	40		100	
CHAMBRE FROIDE à la SALLE DE RÉCEPTION - Week-end	50		50	
SALLE POLYVALENTE / SALLE DE RÉCEPTION et CHAMBRE FROIDE - Forfait mariage 3 jours	350		500	
SALLE DE RÉUNION - Près de la Poste - 1/2 journée ou soirée	40		70	
DIVERS				
- CANTINE : Prix du repas (de septembre 2010 à juillet 2011) . Enfants . Adultes	2,60 5,00		2,60 5,00	
CONCESSION CIMETIÈRE (le m²)	55			
CONCESSION DE CHASSE	40			
GARDERIE Primaire et Maternelle (forfait mensuel) . 1 Enfant . 2 Enfants . 3 Enfants . A la journée (1 ^{er} et 2 ^{ème} jours de présence)	13 20 25 1		13 20 25 1	
PHOTOCOPIE . Format A4 la page . Format A3 la page	Noir/Blanc 0,15 0,30	Couleur 1 2	Noir/Blanc 0,15 0,30	Couleur 1 2
TAXE DE RACCORDEMENT AU RÉSEAU COMMUNAL D'ASSAINISSEMENT				
Constructions existantes	Gratuit			
. Constructions nouvelles (hors lotissement)	2 000			
. Lotissement (par maison neuve et par logement)	2 000			



MAIRIE

SECRETARIAT

☎ : 05 58 97 86 38

Fax : 05 58 97 84 23

Email : mairie.saugnac.cambran@wanadoo.fr

Lundi	9 h - 12 h	14 h - 18 h 30
Mardi	9 h - 12 h	14 h - 18 h 30
Mercredi	9 h - 12 h	
Jeudi	9 h - 12 h	14 h - 18 h 30
Vendredi	9 h - 12 h	14 h - 18 h 30

Entretien avec le Maire ou les Adjoints
sur rendez-vous

ÉCOLE

ÉLÉMENTAIRE ☎ 05 58 97 81 62

MATERNELLE ☎ 05 58 97 84 51

Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi
8 h 30 - 11 h 30 13 h 30 - 16 h 30

GARDERIE SCOLAIRE

7 h 30 - 8 h 20 16 h 30 - 19 h 00

SITCOM CÔTE SUD LANDES

☎ 05 58 72 03 94

LOCATION BENNE AUX PARTICULIERS

pendant 3 jours pour un seul déchet

Forfait 105 € TTC

POINT TRI

Conteneurs : Place des Sports
Carrefour BÉGU (Impasse des Acacias)

SERVICES COMMUNAUTÉ AGGLOMÉRATION GRAND DAX

DÉCHETTERIE NARROSSE

Route de l'Observatoire - Fermée les jours fériés

Jours et heures d'ouverture : du lundi au samedi

9 h 00 - 12 h 00 14 h 00 - 18 h 00

RAMASSAGE ORDURES MÉNAGÈRES

Les lundis et jeudis 5 h 00 - 12 h 00

RAMASSAGE DÉCHETS VERTS ET ENCOMBRANTS

Sur appel téléphonique (particuliers)

☎ 05 58 91 13 40

du lundi au vendredi

8 h 30 - 12 h 00 13 h 40 - 17 h 30

Déchets verts : 12 € l'enlèvement (1)

Le 1^{er} mardi du mois entre 5 h 00 et 12 h 00

En priorité aux personnes à mobilité réduite. Faire des fagots de moins de 1 m, gazon et feuilles dans poubelle 100 litres, 1m³ par foyer et par collecte

Encombrants : 12 € l'enlèvement (1)

Le 2^{ème} mardi du mois entre 5 h 00 et 12 h 00

Objets ne pouvant entrer dans le coffre d'une voiture

(1) Paiement avant tout enlèvement par chèque

à l'ordre du Trésor Public

à la CAGD - Village d'Entreprises

862, Rue Bernard Palissy

40990 SAINT-PAUL-lès-DAX

LA POSTE

☎ 05 58 97 86 00

Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi

13 h 30 - 16 h 00

A VOTRE SERVICE

Liste des entreprises sur le territoire de la Commune

AGENCE de VOYAGES

Océans du Monde

865, Route de Sort

☎ 05 58 49 31 41

Club Sélection Voyages

3, Place des Chênes

☎ 05 58 97 83 91

AGENCE IMMOBILIÈRE et EXPERTISE

Agence des Pays de l'Adour

440, Route d'Orthez

☎ 05 58 90 18 72

APICULTEUR

LAMOLIATE Robert

355, Avenue de la République

☎ 05 58 97 82 76

ARCHITECTE - Atelier du Luy

THIEVENAZ Hervé

725, Avenue de la République

☎ 05 58 97 00 19

ARCHITECTE PAYSAGISTE

RIDRIMONT Denis

40, Route de Cambran

☎ 05 58 97 83 90

ATELIER de COUTURE - au Fil des idées

POUYMAYOU Magali

645, Route de Cambran

☎ 05 58 97 84 41

ATELIER d'ESTAMPES (gravure)

LAFFONT Philippe

390, Route de la Vieille Forge

☎ 05 58 97 00 94

BOUCHERIE - CHARCUTERIE - TRAITEUR

DUBOUÉ Gilbert

1, Rue du Kiosque

☎ 05 58 91 54 56

BOULANGERIE

Le Pétrin d'Antan

145, Rue de la Liberté

☎ 05 58 97 84 37

BRICOLAGE - JARDINAGE - PETITS TRAVAUX

ROBIN Thierry

3, Rue d'Albret

☎ 06 77 69 02 31

BROCANTE

MARCHÉS aux PUCES et FOIRES

CALLÈDE Ginette

600, Avenue de la République

☎ 05 58 97 88 65

BUREAU d'ÉTUDES - MAISONS HCL

LOUMÉ Henri et Christian

1725, Route d'Orthez

☎ 05 58 97 80 80

CARRELAGE S.L.C.

DUPLANTIER Rémi

2 bis, Rue du 8 Mai 1945

☎ 05 58 97 01 25

CARRELAGE Neuf et Rénovation

LASSERRE Jean-Pierre

95, Route de Cambran

☎ 05 58 91 25 70

CHARPENTE - COUVERTURE - ZINGUERIE

Neuf et Rénovation

LARBÈRE Thomas

90, Chemin de Montpeyroux

☎ 06 85 87 89 50

COIFFURE DAMES - MESSIEURS

Coiffure Janine et Virginie

825, Avenue de la République

☎ 05 58 97 85 51

COIFFURE à DOMICILE (Mixte)

Coup' Coupe

☎ 06 18 69 20 05

Nathalie Coiffure

☎ 06 10 57 56 78

DÉPANNAGE ÉLECTRICITÉ

DANGOUMAU Marc

4, Impasse des Châtaigniers

☎ 05 58 97 86 57

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

MOLLON Daniel

155, Rue Alex Lisal

☎ 05 58 97 82 11

DESVAUX Frédéric

11, Rue Joseph Coran

☎ 06 84 58 52 97

ENTRETIEN PARCS et JARDINS

MANO Christian

850, Rue Jacques-François de Borda d'Oro

☎ 05 58 97 01 75

ROBILLARD Marc

785, Route de Cambran

☎ 05 58 97 83 00

**ENTRETIEN PARCS et JARDINS
et PETITS TRANSPORTS**

ICEAGA Fabrice
12, Rue du Pays d'Orthe
☎ 05 58 98 76 56

**ÉPICERIE - ESSENCE - TABAC - JOURNAUX
DÉPÔT de GAZ - DÉPÔT de PRESSING**

VOISIN Christine
420, Route d'Orthez
☎ 05 58 97 86 15

**INFOGRAPHIE - CRÉATION SITES INTERNET
Société ALDÉAN**

ZUBILLAGA Képa
1125, Route de Sort
☎ 05 58 97 82 23

**INFORMATIQUE - SERVICE à DOMICILE
HL-CONSEILS INFORMATIQUES**

1, Impasse de la Leyre
☎ 05 58 97 83 41

JEUX et AMUSEMENTS

**Location structures gonflables
Landes Gonflables**
615, Route d'Orthez
☎ 05 58 90 07 67

**MAÇONNERIE - CARRELAGE
SARL GRANDA - LARROUQUETTE**

1540, Route d'Orthez
☎ 05 58 97 80 45

**MAÇONNERIE - CARRELAGE
ASSAINISSEMENT**

DUPLA Didier
140, Route de Saint-Pandelon
☎ 05 58 97 80 42

**MÉCANIQUE GÉNÉRALE - VENTE VN / VO
Agent RENAULT**

SARL SAUGNAC AUTOMOBILES
70, Impasse des Acacias
☎ 05 58 97 80 85

**MEUBLE MASSIF - Hall d'exposition
LAFFONT MEUBLES**

615, Route d'Orthez
☎ 05 58 90 07 67

**M.B. MAINTENANCE INDUSTRIELLE
BEDAT Patrick**

1, Rue des Ortolans
☎ 05 58 97 01 46

**NETTOYAGE chez PARTICULIERS
et PROFESSIONNELS**

O "PROPRE"
6, Rue du Pays d'Orthe
☎ 06 36 96 01 61

ORCHESTRE et DISCO MOBILE

TOLOU Bernard
4, Impasse des Fougères
☎ 05 58 97 86 67

**PEINTURE - VITRERIE - PAPIERS PEINTS
CAZAILLON Jean-Jacques**

1100, Route de Cambran
☎ 05 58 97 84 22

PIZZA

CHEZ FREDO
Parking Station Total
☎ 06 82 18 05 61

**PLÂTRERIE TRADITIONNELLE
LABAT Jean-Yves**

330, Avenue Jean-Charles de Borda
☎ 06 23 03 52 30

**POTERIE - MODELAGE et PEINTURE
MINVIELLE Marie-Jeanne et François**

815, Route de la Forêt
☎ 05 58 97 00 06

PRODUCTION AUDIOVISUELLE

MARTIN Anthony
40, Chemin de Hitte
☎ 05 58 97 85 25

RESTAURANT

LE PETIT TACHOIRE
1345, Avenue de la République
☎ 05 58 97 88 99

**STOCKAGE de CÉRÉALES
S.A. SUBERCHICOT**

185, Route de Cambran
☎ 05 58 74 84 73

SURFACE ALIMENTAIRE

LEADER PRICE
Route d'Orthez
☎ 05 58 98 12 12

**TRAVAUX FORESTIERS - ÉLAGAGE
DUFAY Vincent**

515, Route de Labescaou
☎ 05 58 98 70 64

**VENTE de MINÉRAUX et BROCANTE
DESCLAUX Frédéric-Marie**

115, Rue Jacques-François de Borda d'Oro
☎ 06 22 49 02 34

**VENTE DIRECTE de PRODUITS FERMISERS
CHIMITS Dominique**

655, Route de Portedijoux
☎ 05 58 97 82 38

SERVICES MÉDICAUX

CABINET MÉDICAL du LUY 1250, Avenue de la République

MÉDECINS GÉNÉRALISTES ☎ 05 58 97 87 87
BERBINAU Didier
VAQUETTE Jean-Pierre

INFIRMIÈRE LIBÉRALE ☎ 05 58 97 82 07
HILLAIRE-MARCEL Joëlle

PSYCHOLOGUE CLINICIENNE ☎ 06 43 75 50 14
BERDOUGO Marta Cécilia

CHIRURGIENS DENTISTES 395, Route d'Orthez

DUBRASQUET Jean-Frédéric ☎ 05 58 97 82 10
LACROTTE Jérôme

KINÉSITHÉRAPEUTES

ARMAGNACQ Marie-Claude ☎ 05 58 97 80 76
4, Rue Frédéric Chopin

PASCAL Isabelle ☎ 05 58 97 80 98
GUERRA Nelson
1240, Avenue de la République

BURY Patrick ☎ 05 58 98 76 75
Uniquement à votre domicile

PHARMACIE Carrefour Bégu

SNC PHARMACIE du LUY ☎ 05 58 97 82 25

SERVICES SOCIAUX

ASSISTANTES & ASSISTANT MATERNELS AGRÉÉS

CENS Olivier
4, Rue des Chevreuils ☎ 05 58 97 88 59

IVARS Christine
240, Route de la Forêt ☎ 05 58 97 03 72

LACHAUSSÉE Corine
70, Rue Maurice Ravel ☎ 05 58 97 02 79

MÉRIGUET Gaëlle
10, Rue du Marensin ☎ 05 58 97 02 78

SARRAMAGNA Marie-Paule
1, Impasse des Jonquilles ☎ 05 58 97 88 44

TASTET Emmanuelle
850, Rue J-F de Borda d'Oro ☎ 05 58 97 01 75

ZAÏDI Catherine
15, Rue de la Chalosse ☎ 05 58 97 00 42

ASSISTANTE SOCIALE

Permanence téléphonique
du lundi au vendredi de 9 h à 10 h
☎ 05 58 58 03 25

Madame LAMAISON Agnès reçoit sur rendez-vous au Centre Médico Social, Résidence les Rives de l'Adour, 4, Rue de la Tannerie à DAX et peut également se rendre à domicile ou en Mairie

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Mesdames Mireille BACHÉ et Jacqueline CHARVIN reçoivent en audience privée à la Mairie de Dax sur rendez-vous ☎ 05 58 56 80 00

Le recours à un conciliateur de justice est entièrement gratuit et peut éviter d'engager un procès.

Le conciliateur est une personne bénévole nommée par le premier Président de la Cour d'Appel.

Il présente toutes les garanties d'impartialité et de discrétion.

Sa mission est de favoriser et de constater le règlement à l'amiable des conflits qui lui sont soumis.

LE POINT INFO FAMILLE

4, Rue du Palais - CCAS
☎ 05 58 90 46 46 ou 05 58 74 47 81

Au service de tous
Mardi, Mercredi et Jeudi de 13 h 30 à 17 h 30
Vendredi de 13 h 30 à 16 h 00

Le Point Info Famille de Dax est destiné à intégrer le Pole Enfance Famille au 22, rue Victor Hugo dès que les travaux de restructuration seront achevés.

Le Point Info Famille est un lieu d'accueil, d'information, d'orientation des jeunes, des familles, des seniors dans tous les domaines concernant la vie quotidienne.

Il fonctionne au sein du CCAS.

Vous y serez accueillis par

- Marie-Paule, agent d'accueil du CCAS

- ou Marion, agent CAF

L'antenne dacquoise est une émanation du réseau déployé sur tout le département par la CAF.

Un multiservices - les services offerts, d'accès libre sont gratuits et ouverts à tous :

- de l'information sur toutes les thématiques de la vie quotidienne (famille, logement, santé, éducation, emploi, consommation...),

- l'orientation vers des services, institutions et associations compétents,

- médiation familiale assurée par l'AMCF (Accueil Médiation et Conflits Familiaux),

- permanences gratuites d'avocats, notaires, huissiers en coordination avec le CDAD (Conseil Départemental d'Accès aux Droits),

- accès gratuit Internet, publications, documentations,

- groupes de parole de parents : "Café Familles",

- réservation de spectacles culturels (Culture du Cœur),

- participation au REAP (Réseau d'Ecoute et d'Appui d'accompagnement à la Parentalité),

- permanence du CIDF (Centre d'Information des Droits de la Femme) les lundis après-midi.

CCAS

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Le **BUDGET PRÉVISIONNEL** de l'année 2010 a été voté en équilibre pour un montant de 36 974.97 €, dont 20 000 € (année 2010) et 4 815.40 € (solde 2009) pour la participation au Centre de Loisirs de NARROSSE.

Le **GOÛTER DE NOS AÎNÉS** a rassemblé de nombreux convives.

Cette année, le traditionnel goûter de la **FÊTE DES MÈRES** a été remplacé par un apéritif servi à 18 h. Cet horaire a permis aux jeunes mamans d'être présentes et elles sont venues nombreuses accompagnées de leurs enfants. Vu le succès remporté, il sera reconduit en 2011.

POUR NOËL, un modeste cadeau a été offert aux 119 personnes âgées de plus de 75 ans, et le Père Noël a gâté les 60 enfants de la Maternelle.

Treize administrés bénéficient de la **TÉLÉALARME**. Le coût annuel de cette prestation par administré est de 115 €.

La Commune participe à hauteur de 50 %, ce qui représente un montant de 690 € (pour douze d'entre eux, non soumis à l'impôt sur le revenu).

Le **PORTAGE DES REPAS A DOMICILE** est assuré par les services du C.I.A.S. et le prix du repas livré est de 6.20 € (à la charge du bénéficiaire).

Le CCAS a également versé 720 € de **SUBVENTIONS** à divers organismes et associations caritatives.

Mesdames Anne-Marie CAZAUNAU et Marie-Thérèse TORTIGUE continuent de visiter les personnes âgées à leur domicile.

CENTRE DE LOISIRS DE NARROSSE

Du 1^{er} janvier au 31 août 2010, de nombreux enfants ont fréquenté le Centre de Loisirs :

- les mercredis :	250 journées
- vacances de février :	138 journées
- vacances de Pâques :	172 journées
- vacances d'été :	730 journées
Soit un total de :	1290 journées représentant 28 830 € à la charge de la Commune.

Le supplément de 8 830 € qui n'avait pas été prévu au budget du C.C.A.S. a été prélevé dans le fonctionnement du BUDGET COMMUNAL.

Pour le 4^{ème} trimestre 2010 (vacances de Toussaint et mercredis), le montant de la participation de la Commune sera pris en compte au prochain budget voté en mars 2011.

Pour l'année 2011, le Conseil Municipal participera aux frais du Centre de Loisirs seulement pour les enfants domiciliés à SAUGNAC et CAMBRAN.

Amélioration de l'Habitat OPAH-RU : menée en partenariat avec la GAGD et les communes membres. Notre Commune a participé à hauteur de 10 % des frais engagés, soit 625, 21 €.

Pour compléter cette page sociale... Au cours de l'Année scolaire 2009/2010

RESTAURANT SCOLAIRE :

- il a été servi	20 011 repas
- prix de revient	104 128.56 €
- facturé aux familles	50 373.50 €
- il reste donc à la charge de la Commune	53 755.06 €

GARDERIE :

- les frais de fonctionnement s'élèvent à	25 688.79 €
- facturée aux familles	8 208.00 €
- il reste à la charge de la Commune	17 480.79 €

Le secrétariat de Mairie de la Commune reste à votre disposition pour toute information.

A L'ÉCOLE, PASSAGE DE CRAIE AU TABLEAU NOIR...

Afin d'honorer Maîtresse Françoise LAGROLA pour son départ à la retraite, les conseillers municipaux, les employés et les enseignants se sont retrouvés autour du verre de l'amitié.

M. le Maire a retracé sa carrière en quelques mots :

"Tu es entrée à l'École Normale de Mont-de-Marsan en septembre 1970 ; tu as pris ton premier poste à l'École Maternelle de Labouheyre en septembre 1975 ; l'année suivante en septembre 1976, tu as été nommée sur la classe maternelle de Souprosse jusqu'en septembre 1986, date à laquelle tu as été nommée à Sagnac et Cambran où tu as terminé ta carrière le 2 septembre 2010. Ton titre était Institutrice Adjointe jusqu'en 2003 où tu as accédé au grade de Professeur des Ecoles.

C'est l'occasion de mettre en valeur le travail et le dévouement dont font preuve quotidiennement les enseignants de notre commune qui ont choisi de transmettre le savoir à des générations successives, mission ô combien fondamentale.

C'est en mon nom, au nom de tout le Conseil Municipal, de toute la population, et de toutes les personnes réunies ici ce soir, que je te souhaite une très bonne et longue retraite auprès de Vincent et de tes enfants.

C'est avec plaisir que j'accueille Valérie SAUGNAC au sein du groupe enseignant de la commune.

Je suis heureux de te souhaiter la bienvenue parmi nous, cela veut dire tout d'abord dans cette commune qui a, sache le bien, une personnalité très attachante que tu apprécieras au fil des jours.

Parmi nous, cela veut dire également au milieu de nos concitoyens et en particulier au milieu des parents et des élèves qui te sont désormais confiés. Je sais que tu accompliras ta tâche avec ce sens du devoir qui a toujours jusqu'ici marqué ta carrière.

Je souhaite que tu trouves beaucoup d'agréments dans ton nouveau poste et que nous puissions te conserver longtemps. Et pourquoi pas jusqu'à la retraite !"

Françoise Lagrola et Valérie Sagnac



AU REVOIR ET BONNE RETRAITE

Le problème des retraites a longuement occupé l'esprit des gens en 2010.

Trois habitants du village, loin de cette tourmente, ont décidé, eux, de partir à la retraite et de laisser à la jeunesse le fournil, le salon et l'atelier.

Christine notre boulangère, Janine notre coiffeuse et Michel notre garagiste se posent mille questions sur la prochaine destination de leurs voyages, avion ou bateau, Europe ou Amérique, Bretagne ou Côte d'Azur, Messanges ou Moliets, que de tracas, choix cornélien...

Ils se demandent aussi où est passée cette fichue montre "que j'avais pourtant laissée sur la table et qui pendant trente ans m'a dit : il faut y aller".

On les imagine aussi allongés au rythme du café et des croissants, relevant d'un geste calculé les miettes qui tombent sur la manche de la robe de chambre de chez Damart, cherchant la solution du mot croisé en cinq lettres qui signifie (bien mérité), ou le programme de la télé "chéri (e) tu l'as laissé où ? Tu ne remets rien à sa place, retraité (e)... mais pas boniche !"

Sans parler des siestes crapuleuses ou siestes dormeuses, les doigts en éventail près de la piscine, sirotant un jus de fruit un peu trop sucré peut-être...

Réfléchissant à une date qui leur permettra d'aller faire une marche avec des amis ou une sortie vélo-escapade, dernier cadeau du départ et pestant car la couleur du vélo (violet) ne plaît pas...

Que faire de ces soirées où un choix difficile s'impose : cidre ou champagne, pizzas ou gambas ?

Sans oublier le magnifique coucher de soleil plongeant au dessus du bois de Sagnac et Cambran et malgré vous "ces interminables discussions sur la dernière coupe et couleur de la mère Moucheboeuf, la dernière cuisson de la nouvelle recette du pain de campagne et la qualité du démarreur de la vieille deuch du fils Capuet..."

C'est ça le bonheur des retraités !!!

Soyez remerciés Christine, Janine et Michel pour votre savoir-faire, votre savoir-vivre, votre gentillesse, votre disponibilité, votre courtoisie, votre implication dans la vie de notre village et pour avoir contribué avec vos amis et voisins à ce qu'il fasse bon vivre à Nousté.

Vous nous manquez déjà !

Suerte à Virginie, au Pétrin d'Antan et à Sébastien.

AL

"Artistes"



ETAT-CIVIL

ANNÉE 2010

Naissances

- 26 - 01 DUROU Gabriel
29 - 01 LACUMY Enzo
12 - 02 DUBOIS Pierre, François
13 - 02 DUBERNET Lanna
12 - 03 BOURLON--HULIN Eloha
13 - 03 LARRODÉ BALYAN Amaya, Lydie, Sylvie
11 - 04 VIDOT--PICOLO Loris, Loévan
17 - 04 DUSSARRAT--DUBOIS Alex
18 - 04 LOURENÇO Andy
21 - 04 DAUBA Tidiane, Louis, Mamadou
30 - 04 DOURTHE Nathaël
30 - 05 EL KHALDI Chiara
05 - 06 BESTAVEN Amaïa
20 - 06 CHEVALLIER Lou-Anne, Ambre
10 - 07 PETIT Grégoire, Maximilien, Benoit, Joseph-Marie
23 - 07 CARTI Timéo, Bernard, Guy
27 - 08 DE LAURENS Manon, Olivia, Estelle
12 - 09 OLIVEIRA VIEGAS Morgan
02 - 10 HAAS Victoire, Charlie
22 - 10 CAMIADE Yan
22 - 10 CAMIADE Gabriel
21 - 11 LAGRAULA Lucas
01 - 12 DARRIEUTORT Maïa
02 - 12 PASQUET Lou-Ann
05 - 12 DEHAUT César, Marc
26 - 12 MARTIN Théo, Hervé, Christian

Mariages

- 07 - 01 FERNANDES-CARNEIRO Luis, Filipe et JORGE WILSON Rosana
02 - 07 ROBILLARD Philippe, Damien et FARGETAS Nathalie
10 - 07 RODRIGUES Laurent et LOURS Stéphanie, Raymonde
10 - 07 GIROUD Julien et BAZALGETTE Sophie
23 - 07 FAURE Jean, Marc, Marie, Louis et KACZMAREK Annie, Thérèse
07 - 08 MOREIRA Antero, Manuel et BROCAS Anne-Laure, Véronique
18 - 09 TRIAT Jean-Yves et PUSSACQ Flora

Décès

- 13 - 01 BETZ Andrée née LAFOURCADE
14 - 01 AUDE Marie, Jeanne, Gisèle née DIMBERNAT
14 - 02 BARANGON Frédéric
18 - 02 GALANDON Jacques, René
24 - 02 BELLY Patricia née MADINE
01 - 07 COURTADE Micheline née DOULET
29 - 08 ZANARDO Mario
05 - 09 BROUCHIN Jeanne, Elisabeth née MAGES-LAFOURCADE
17 - 09 DISSEZ Madeleine, Alphonsine, Marie née CROUE
22 - 09 POUYMAYOU Louise, Marie, Thérèse née LESGOURGUES
17 - 10 LESGOURGUES Antoinette née DULUCQ
03 - 11 TASTET Claude
11 - 11 LUBET Marie, Simone née LASSALLE
16 - 12 FERREIRA DOS SANTOS Maria

RAPPEL SUR LES INTERDITS



Cas des brûlages et incinérations - Arrêté Préfectoral du 7 juillet 2004

Pour les résidus de jardins (résidus de taille de haies, feuilles, aiguilles, branches, herbes, etc.), les déchets ménagers ou de chantier, **il est interdit de procéder à leur brûlage en tout temps et en tout lieu du département** (en milieu urbain comme en milieu rural), même avec un incinérateur. Il n'est pas délivré de dérogation pour ces déchets verts. Seul l'apport en déchetterie ou le compostage sont envisageables.

Il est également interdit à quiconque d'allumer du feu à l'intérieur du périmètre forestier (à moins de 200 mètres des bois, forêts, plantations et landes).

Animaux

Ne laissez pas les chiens dont vous avez la garde, aboyer de façon intempestive, portant atteinte à la tranquillité du voisinage.

Ne laissez jamais vos animaux domestiques en divagation (chiens, chats, ou autres...), ils peuvent faire l'objet d'une saisie, par arrêté du maire, et d'une conduite à la fourrière.

Ils seront restitués à leur propriétaire seulement après paiement des frais de fourrière.

Nuisances sonores

Tronçonneuse, tondeuse, engins à moteur...

Conditions d'utilisation d'objets bruyants (homologations et certifications de ces objets cf code de l'environnement art. L. 571 à L. 571-26).

En général, les règlements de l'arrêté préfectoral autorisent les nuisances sonores :

en semaine : de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30

le samedi : de 9 h 00 à 12 h et de 15 h 00 à 19 h 00

les dimanches et jours fériés : tolérance de 10 h à 12 h (ce n'est qu'une tolérance et non une obligation...)

Entretien et élagage

Attention à vos plantations ! En règle générale, tous végétaux dépassant 2 mètres de hauteur doivent être plantés à 2 mètres minimum de la ligne séparative. Inférieur à 2 mètres, ils peuvent être plantés à 50 cm de la ligne séparative.

Application des règles : lorsque la distance légale n'est pas respectée, le voisin peut exiger que les plantations soient arrachées ou réduites à la hauteur réglementaire, **sauf** si il y a eu un titre autorisant cette plantation ou une prescription trentenaire (art. 672 du Code Civil).

Les branches : tout propriétaire est tenu de couper les branches de ses arbres dépassant chez son voisin ou dans le domaine public. Le voisin n'a pas le droit de les couper mais peut en exiger la coupe, même si elle risque de provoquer la mort de l'arbre (proportions).

Par contre, cette coupe peut être reportée à une date plus propice par rapport au cycle du végétal.

Racines et ronces : le voisin peut procéder lui-même à la coupe mais n'est pas autorisé à appliquer des produits chimiques.

Détenteurs de chiens dangereux - Loi n°2008-582 du 20 juin 2008

La loi n° 2008-582 du 20 juin 2008 a renforcé les mesures de prévention et de protection des personnes contre les chiens dangereux. L'article 17 de cette loi instaure l'obligation, pour chaque détenteur de chiens classés en 1^{re} et 2^{me} catégories, d'avoir un permis de détention qui est délivré par le maire.

- 1 - Obligation de l'évaluation comportementale pour les chiens des 1^{re} et 2^{me} catégories
- 2 - Création d'une attestation d'aptitude sanctionnant une formation portant sur l'éducation et le comportement canins ainsi que la prévention des accidents
- 3 - Création du permis de détention à compter du 31 décembre 2009 en remplacement du récépissé de déclaration : ce permis sera délivré par le Maire du lieu de résidence du détenteur
- 4 - Création d'une obligation de déclaration des morsures en mairie
- 5 - Renforcement des sanctions pénales et modification du code de procédure pénale
- 6 - Mesures concernant les agents de sécurité privée utilisant des chiens dans le cadre de leur travail

Ayons une conduite plus intelligente et rappelons les 3 R :

Respect pour vous - Respect pour les autres - Responsabilité pour toutes vos actions

Deux élus se tiennent à votre disposition pour tous problèmes de voisinage, sur rendez-vous en Mairie

LES DÉCHETS VÉGÉTAUX

Des végétaux propres pour un broyat de qualité

Le SITCOM collecte sur ses déchetteries les déchets de jardin (tonte, taille d'arbustes et d'arbres) des usagers qu'il s'agisse d'un particulier, d'un professionnel des espaces verts ou d'une commune. Ces végétaux ainsi récupérés sont broyés sur place, grâce à un broyeur mobile.

Le produit ainsi obtenu est appelé " broyat de végétaux ". Ce broyat valorisé en amendement organique est dirigé soit vers le milieu agricole soit vers la plate-forme de compostage de Bénesse-Maremne.

Le broyat de végétaux : retour à la terre

60 % du gisement des broyats est acheminé sur les champs des agriculteurs. Il est ensuite épandu directement ou après avoir été composté (seul ou en mélange avec du fumier animal) sur des cultures de maïs et de kiwis principalement.



Les 40 % restant sont compostés sur la plate-forme multimatériaux. Le compost obtenu est vendu aux particuliers et aux professionnels pour des utilisations diverses : créations de gazon, plantations florales ou d'arbustes et cultures maraîchères et fruitières.

Ce retour à la terre nécessite donc un broyat de qualité, exempt de plastiques, de ferraille, de verre ou de tout autre déchet. Malheureusement, les dépôts de végétaux en déchetteries contiennent régulièrement ce type de déchets indésirables.

Stop aux végétaux souillés...

Afin de sensibiliser tous les usagers, le SITCOM en collaboration avec la FD CUMA des Landes, a lancé une campagne de communication durant le mois d'octobre :

- Courrier envoyé à tous les professionnels des espaces verts et les services techniques des communes,
- Information dans le "SITCOM INFOS",
- Article dans le journal "SUD OUEST",
- Information aux communes pour l'élaboration de leur bulletin municipal.

Afin de faire un point sur la qualité de ces broyats de végétaux, le SITCOM et la FD CUMA ont envoyé à 82 agriculteurs un questionnaire de satisfaction.

Les résultats :

33% des agriculteurs interrogés ont répondu aux questionnaires, soit 27 au total.

Il en ressort que 14 agriculteurs (soit 52 %), ne sont pas satisfaits de la qualité des broyats de végétaux. En effet, 12 agriculteurs sur les 14 mécontents signalent la présence régulière ou occasionnelle de plastiques. De plus, certains ont précisé retrouver du métal, du verre, des cailloux...



IMPLANTATION DE CONTENEUR TEXTILE

Suite à la validation de la Commission Environnement de la C.A.G.D., la société ECOVAL a implanté un conteneur de couleur verte pour la collecte des vêtements à côté du point-tri situé Place des Sports.

Le conteneur mis en place a pour objet de recevoir uniquement les articles suivants :

- Tous les vêtements : homme, femme, enfant,
- Le linge de maison et d'ameublement (draps, couvertures, nappes, rideaux...),
- Tous les articles de maroquinerie (chaussures, sacs...),
- Peluches.

Ces articles seront ensuite dirigés vers des filières de valorisation et de réutilisation.

LA FORÊT COMMUNALE DE SAUGNAC ET CAMBRAN EN 2010

Frédéric ARRIEUSSECQ - Technicien spécialisé aménagement - ONF / Agence Landes Nord Aquitaine

Le grand public retient surtout de la tempête Klaus du 24 janvier 2009 ces images terribles de forêts de pins maritimes de la haute lande entièrement dévastées. Or, même à un degré moindre il est vrai, les chênaies du sud Adour ont pourtant été touchées significativement.

La forêt communale de Saugnac et Cambran n'a pas fait exception avec près de 22 ha détruits intégralement et un bouleversement du paysage traumatisant pour les usagers et amoureux de la forêt. Depuis, les chablis ont été exploités et vendus, des nettoyages de parcelle ont été faits et la phase de la reconstitution va pouvoir s'enclencher.

Le moment est donc approprié pour faire, après une rapide présentation, un bilan de l'état général de la forêt et pour esquisser quelques pistes pour la gestion future.

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

La forêt communale de SAUGNAC ET CAMBRAN (120,91 ha) est entièrement située sur le territoire de la commune. Elle est répartie entre trois cantons : le bois de Cambran (parcelles 1 à 3 : 22,80 ha), le bois de Saugnac (parcelles 4 à 6 : 25,89 ha), le bois d'Arzet (parcelles 7 à 17 : 72,22 ha).

Elle appartient à la commune de SAUGNAC ET CAMBRAN de temps immémorial. Elle relève du régime forestier depuis le XIX^e siècle, vraisemblablement aux alentours de 1865. A ce titre, sa gestion a été assurée par l'ancienne administration des Eaux et Forêts à laquelle a succédé l'Office National des Forêts depuis 1966.

Cette forêt est représentative des forêts des chênaies de l'Adour avec la prépondérance du chêne pédonculé dans

les peuplements. Elle fait partie de cet ensemble de peuplements de chêne pédonculé disséminés tout au long du Luy depuis Bastennes jusqu'à Tercis.

Sa situation topographique est assez classique dans ce contexte, on y trouve :

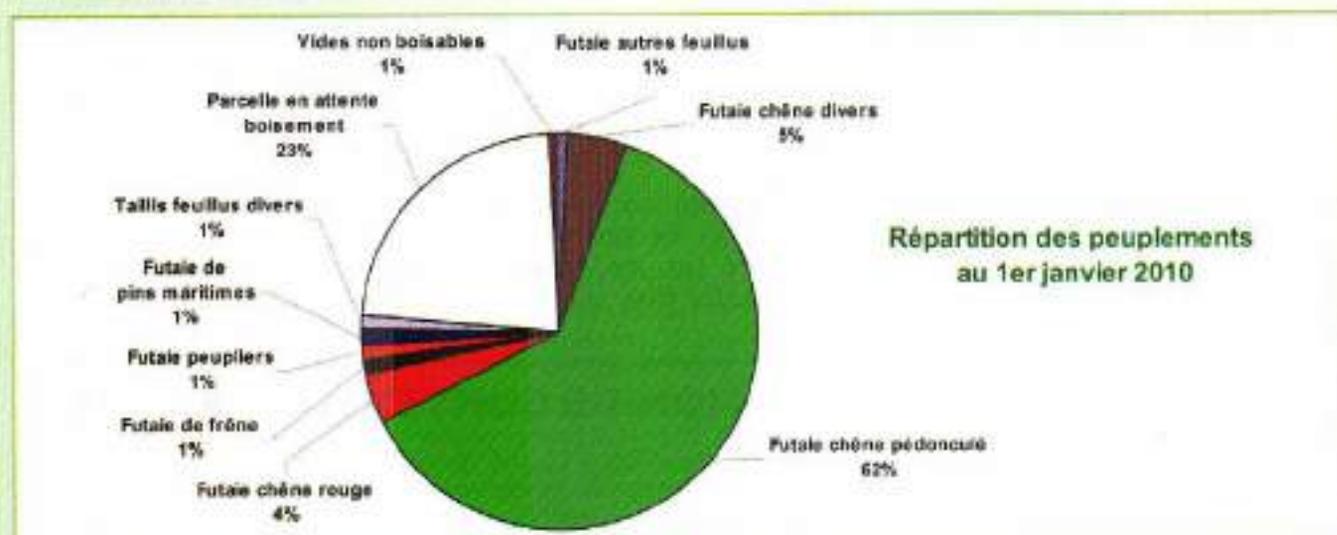
- ◆ une forêt de fond de vallée à topographie subhorizontale, inondée régulièrement par le Luy (parcelles 1 à 11, 17) où le chêne pédonculé est l'essence de prédilection,
- ◆ une zone de versants (parcelles 12 à 14 : versants du plateau d'Arzet) non inondable. Le chêne pédonculé y trouve sa place dans les bas de versants,
- ◆ un plateau (parcelles 15 et 16 : plateau d'Arzet) caractérisé par un sol difficile où le chêne rouge et surtout le pin maritime sont les essences les plus appropriées.

La principale fonction de la forêt communale est la production de bois d'œuvre de qualité, essentiellement de chêne pédonculé que l'on récolte vers 120 ans. Elle est gérée en futaie régulière : les peuplements sont donc issus de graines et le gestionnaire travaille sur des parcelles dont les arbres auront le même âge.

96 ha de forêt sont situés dans le périmètre du site Natura 2000 des Barthes de l'Adour.

ETAT ACTUEL DE LA FORÊT

La tempête Klaus a détruit totalement près de 24 ha (20 % de la surface totale), essentiellement les peuplements de pin maritime du plateau d'Arzet et les parcelles de peupliers du bois de Cambran. Elle a touché partiellement 10 ha de peuplements de chêne.



A ce jour, près de un quart de la forêt est à reconstituer : 24 ha provenant des conséquences de la tempête Klaus et près de 7 ha étant constitués de parcelles dont le renouvellement était entamé avant 2009. C'est bien évidemment une surface importante et les efforts financiers nécessaires seront non négligeables.

Les peuplements de pins et de chêne rouge sont localisés sur le plateau d'Arzet : les premières tentatives de remplacement du chêne par le pin maritime datent des années 30 car le chêne y était jugé médiocre sur ces sols difficiles.

Les peuplements de frêne constituent des îlots disséminés dans les futaies de chêne : ils sont issus pour la plupart de boisements de vides consécutifs à la destruction de peuplements d'ormes par la graphiose.

On note par ailleurs que la vocation chêne est confirmée par la proportion importante des futaies de chêne. Ces peuplements sont d'ailleurs déséquilibrés du point de vue des classes d'âges.

En futaie régulière, le gestionnaire cherche à obtenir des surfaces à peu près égales de chaque classe d'âge ce qui lui permet de pouvoir renouveler régulièrement, ici tous les 20 ans, le même volume de peuplements. Or la forêt communale de Sagnac et Cambran est déficitaire en peuplements de chêne âgés de 40 à 60 ans, ce qui laisse augurer des problèmes de récolte d'ici une soixantaine d'années. De plus, les peuplements à maturité et récoltables d'ici les 15 prochaines années sont en quantité limitée (environ 10 ha : parcelle 2 au bois de Cambran).

GESTION A VENIR 2010 / 2026

Pour les années à venir, l'objectif sera prioritairement de reconstituer la forêt, tout en anticipant sur les futurs problèmes de récolte et en essayant d'équilibrer autant que possible les recettes et les dépenses.

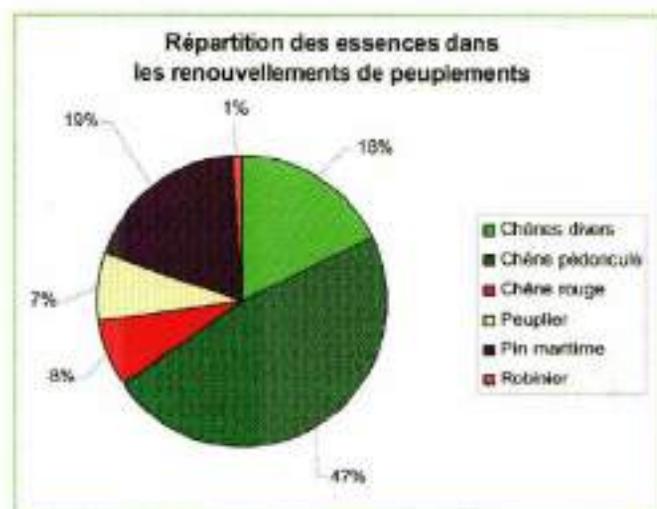
En accord avec la Commission forêt de la commune de Sagnac et Cambran, les principales actions qui seront menées sont les suivantes :

- ◆ reconstitution du plateau d'Arzet en pin maritime et chêne rouge ce qui permettra de résoudre le problème posé par les sols médiocres de ce plateau et d'anticiper le trou de production prévisible de la classe 40-60,
- ◆ reconstitution des parcelles rasées au bois de Cambran en chêne pédonculé et en peupliers,
- ◆ reconstitution des versants du plateau d'Arzet en mélanges de feuillus à base de chêne.

En parallèle, la parcelle 2 au bois de Cambran sera mise en régénération : ses peuplements seront récoltés progressivement tout en favorisant les semis naturels. Les efforts de renouvellement seront conséquents (près de 41 ha au total), ils sont synthétisés dans le tableau suivant :

Le groupe "reboisement artificiel" est constitué des parcelles dont la régénération était entamée avant tempête (parcelle 4b) et des parcelles de peupliers arrivant à maturité (parcelles 7c et 17b). Elles seront reboisées par plantation. Au total, près de 30 ha seront à reboiser de cette manière.

Le choix a été fait de reconstituer en chênes indigènes, chêne pédonculé essentiellement, pour environ les 2/3 des surfaces, conformément à la vocation "chêne" de la forêt communale :



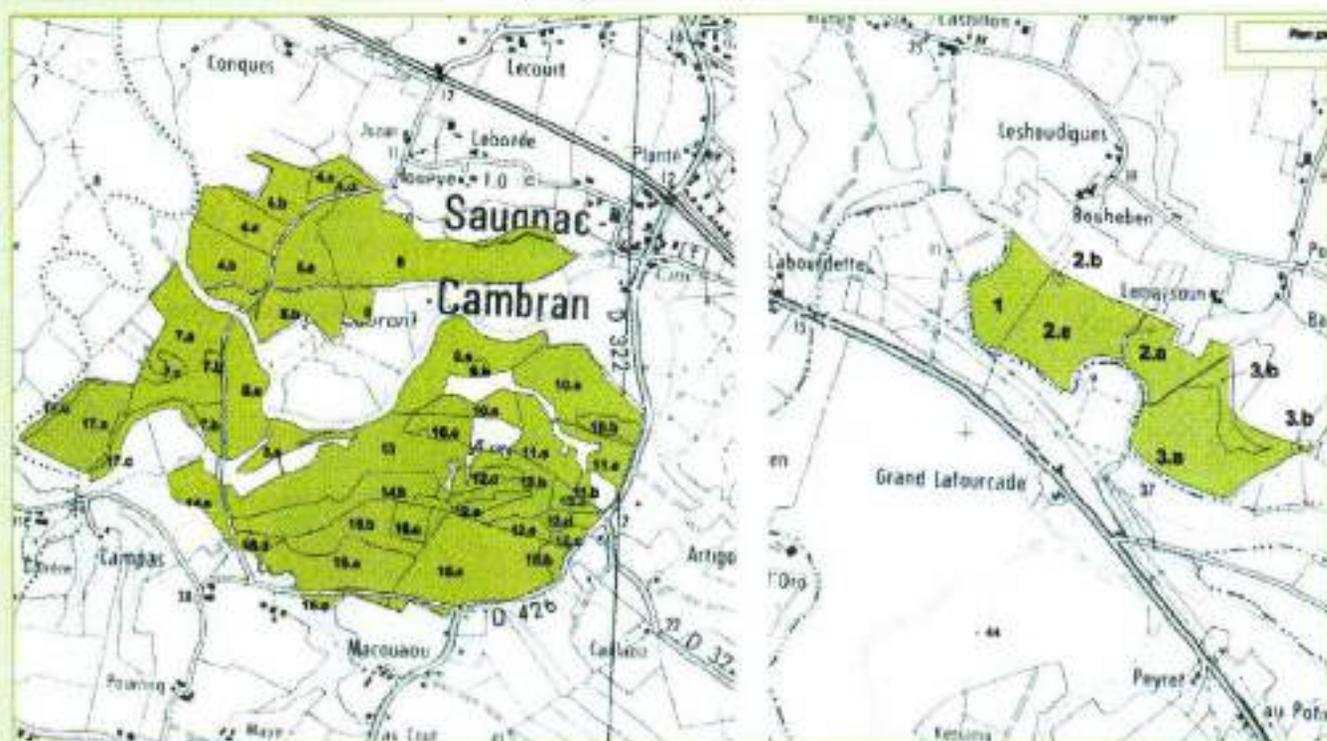
En 2026, nous aurons une forêt extrêmement rajeunie avec près de 35 % de la surface occupée par des peuplements âgés de 1 à 20 ans : dans une optique de futaie régulière équilibrée, ces peuplements ne devraient représenter idéalement que 18 % environ de la surface totale de la forêt.

La mise en œuvre de ce programme d'actions devrait permettre de récolter en moyenne 452 m³/an.

Le bilan financier prévisionnel est légèrement excédentaire avec un revenu estimé à 45 Euros/ha/an subventions comprises mais il chute drastiquement (de près de 80 %) par rapport aux années passées, ce qui était malheureusement attendu étant donné l'ampleur de la reconstitution à réaliser.

Nature renouvellement	Chêne divers	Chêne pédonculé	Chêne rouge	Peuplier	Pin maritime	Robinier	Total (ha)
Reboisement artificiel		5,63		1,38			7,01
Reconstitution suite à la tempête Klaus	7,25	3,66	3,11	1,63	7,56	0,43	23,64
Régénération naturelle (parcelle 2)		9,94					9,94
Total (ha)	7,25	19,23	3,11	3,01	7,56	0,43	40,59

2010 - 2026 sera donc dans l'histoire de la forêt communale une période charnière de gestion des conséquences de la tempête Klaus. La période suivante (2027 - 2046), sans être celle d'un retour "à la normale", devrait voir une amélioration nette du bilan financier car les plus gros travaux sylvicoles auront été réalisés.



FLEURISSEMENT - REMISE DES PRIX 2010

Le vendredi 17 septembre à 18 h 30, le Conseil Municipal et la Commission Environnement Cadre de Vie ont récompensé les lauréats du Concours des Maisons Fleuries autour du verre de l'amitié.

PARCS ET JARDINS FLEURIS

- 1^{er} prix : Mme et M. SIBÉRIL Pierre
- 2^{ème} prix : Mme et M. CARRIER Claude
- 3^{ème} prix : Mme et M. LANNEGRAND Roger
- 4^{ème} prix : Mme et M. LESGOURGUES Pierre
- 5^{ème} prix : Mlle COUDRAY Marie-Evelyne
- 6^{ème} prix : Mme PICHOT Germaine
- 7^{ème} prix : Mme et M. SARRAMAGNA Jean-Michel

HORS SOL

- 1^{er} prix : Mme LAFFITTE Marcelle
- 2^{ème} prix : Mme et M. ILHARRAMOUNHO Gabriel
- 3^{ème} prix : Mme et M. SAINT-AMON Christian
- 4^{ème} prix : Mme DUSSARRAT Josiane
- 5^{ème} prix : M. LAJUS Guy et Mme DUMARTIN Joëlle

BORDS DE ROUTE

- 1^{er} prix : Mme et M. DUBOUÉ Gilbert
- 2^{ème} prix : Mme et M. LAMOLIATE Robert
- 3^{ème} prix : Mme et M. IVARS Jean

Comment peut-on interpréter la philosophie du créateur qui met sa passion à la critique du promeneur ?

Formes et couleurs sont les clés de la réussite de l'aménagement paysager.

Libre à chacun de rester humble dans sa liberté d'expression, sachant qu'un jour dame nature corrigera ce que l'on ne sait pas.



LUTTE BIOLOGIQUE - LES INSECTES

Un monde fascinant à respecter et à protéger

La protection des insectes n'existe pas vraiment, alors que nombre d'espèces d'oiseaux et de mammifères bénéficient de mesures de protection. Les insectes ont toujours été oubliés alors qu'ils ont un rôle important dans notre écosystème.

La plupart du temps, on se préoccupe surtout de leur destruction sans aucune sélection, encore un acte humain qui peut générer une véritable catastrophe écologique.

Apprenons à les connaître et les découvrir. Ils doivent faire partie de notre environnement au quotidien.

Les **insectes auxiliaires** forment une biodiversité très fonctionnelle. Ils se classent en trois catégories :

- les prédateurs,
- les parasites,
- les pollinisateurs.

Les plus connus sont les coccinelles, les carabes, les chrysopes, les syrphes, les guêpes, les perce-oreilles, les libellules, les abeilles, les bourdons, etc.

Ils tiennent un rôle important dans la survie de l'humanité.

Pour inviter ces auxiliaires à côtoyer votre jardin, il faut que leur nourriture favorite soit présente, principalement les pucerons, aleurodes et autres.

On favorise leur présence en semant des plantes mellifères, en réimplantant des baies bocagères.

On peut également fabriquer des nichoirs à insectes en diversifiant les matériaux.

Il est préconisé d'éviter l'utilisation des produits phytosanitaires si vous désirez conserver l'espoir de découvrir cette chaîne alimentaire.

Inutile de s'inquiéter lorsqu'il y a une invasion de ravageurs car son prédateur n'est pas loin et il interviendra le moment voulu.

Voilà comment, en quelque sorte, on met en place une lutte intégrée.

Voilà tout simplement comment fonctionne DAME NATURE.



Coccinelle



Syrphe



Chrysope



Libellule



Hôtel à insectes



Carabe

VOIRIE



Place du Kiosque

PLACE DU KIOSQUE

Voies circulatoires et aménagement de la placette entièrement réalisés et financés par la CAGD.

La Commune prend en charge le mobilier urbain et l'aménagement paysager.

ROUTES

Comme prévu au programme triennal :

- la Rue de l'Égalité a

été entièrement effectuée : rehaussement de 50 cm et enrobage, et ce sur le domaine public.

La continuité de cette voie appartenant au domaine privé a été prise en charge financièrement par le propriétaire qui a choisi un revêtement bi-couches.

- **Route de l'Église de Cambran** : les travaux prévus sont reportés ultérieurement car l'enfouissement du réseau électrique doit être réalisé prochainement.



Club des Retraités

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES A MOBILITÉ RÉDUITE

Des travaux permettant l'accès aux bâtiments publics, en tenant compte des normes sécuritaires, ont été réalisés au Club des Retraités. Les travaux prévus à la Mairie démarreront en janvier 2011.

Ces ouvrages sont financés en totalité par la CAGD.

Pour permettre le financement de l'aménagement du BOURG en 2012, le prochain programme triennal ne prévoit pas de travaux de voirie en 2011. Des travaux d'entretien sur les chaussées, pour la sécurité, seront effectués au coup par coup.

FRANCHISSEMENT EST DE L'AGGLOMÉRATION

33 millions d'euros : montant de l'opération pour le contournement EST de l'Agglomération. Cette opération est financée par le Conseil Général des Landes. Son coût actualisé de 33 millions d'euros comprend 1,5 MR pour les acquisitions foncières.

La première pierre a été posée le 15 octobre dernier.

Le tracé d'une longueur d'environ 6,5 km se développe sur les communes de Saint-Paul-lès-Dax, Dax, Yzosse et Narrosse.

Le projet prévoit d'importants ouvrages :

- un sur l'Adour, cinq travées d'une longueur de 295 m et 5 ouvrages hydrauliques pour les affluents,

- deux sur voies ferrées : un sur la ligne Dax-Bayonne en continuité avec le franchissement de la

RD 129, d'une longueur de 78 m - le second sur la voie Dax-Puyoo d'une longueur de 128 m, prolongé par un ouvrage d'environ 100 m constitué d'une dalle portée sur pieux permettant le passage sur l'ancienne décharge. 7 giratoires seront créés sur tout le parcours. Les travaux ont commencé par les franchissements des voies ferrées sur Saint-Paul-lès-Dax et Narrosse.

- Achèvement prévu fin 2011.

La construction de l'ouvrage de l'Adour pourrait commencer début d'été 2011, sous réserve de contraintes budgétaires. Durée prévue 22 mois, donc il pourrait être achevé fin d'été 2013.

Les importants travaux de terrassement dans la vallée de l'Adour sont prévus dans le courant de l'année 2012 et les chaussées et équipements divers en 2013.

Avec ce calendrier, on peut raisonnablement penser mettre en service l'ensemble de la nouvelle voie en 2014.



COM'URBUS : SIMPLE COMME UN COUP DE FIL

Premier réseau de transport à la demande en Aquitaine, il permet aux usagers des 13 communes non desservies par les lignes urbaines Urbus de se rendre au cœur de l'agglomération.

Adhésion gratuite

Plusieurs possibilités sont offertes pour accéder au réseau Com'Urbus :

par téléphone : n° indigo 0 825 800 127, le correspondant Com'Urbus enregistrera votre adhésion
inscription au point d'accueil Urbus situé à la gare routière de Dax

Une carte d'adhérent vous sera transmise par courrier. Elle est nominative et possède un code identifiant à communiquer à chaque réservation et à présenter au chauffeur.

Mode d'emploi

vous habitez les communes d'Angoumé, Bénèze-lès-Dax, Candresse, Gourbera, Herm, Heugas, Mées, Rivière-Sazs-et-Gourby, Saint-Pandelon, Saugnac-et-Cambran, Siest, Tercis-les-Bains, Téthieu

vous appelez **le numéro indigo : 0 825 800 127 (0,150 € TTC)** et vous transmettez vos nom, numéro identifiant, **l'horaire, l'arrêt le plus proche de votre domicile et votre lieu de destination**

vous réservez votre voyage au plus tard la veille avant 18 h 00

pour le lundi, pensez à réserver le samedi avant 12 h 00

n'oubliez pas de réserver votre retour

Le prix du billet est le même que pour le réseau Urbus

Prix du ticket normal : 1.00 €

Carte "Décade" adulte - les 10 tickets : 6.15 €

Carte "Campus" jeunes - les 10 tickets : 2.90 €

Carte "Etudiant" - les 10 tickets : 2.90 €

Personnes défavorisées : s'adresser en Mairie

Les billets peuvent être achetés chez Madame VOISIN Christine, Multiservices à Bégu.

Arrêts Com'urbus dans notre village : Arzet, Salle Polyvalente, Carrefours Bégu et Corzan, Lot. Les hauts de Cambran et Estanquet

Pôles de destination :

DAX : Fontaine Chaude, Marché couvert, Saint-Pierre, Gare SNCF, Hôpital, Cuyès, Lycée de Borda, Jean le Bon, Claude Lorrin, Miradour et Place Joffre

SAINT-PAUL-lès-DAX : Piscine, Place du Marché, Foch, Campus et Lycée technique

Le Samedi jour du marché, navette gratuite : de la Place de la Chalosse au marché couvert et aux halles

Opérations événementielles : bus de Noël et bus des fêtes

Pour ces deux périodes, la CAGD, en collaboration avec la RDTL, propose un service spécial :



Navettes de Noël - Simples et rapides, elles permettent de rallier le centre-ville sans stress.

Pour faciliter l'accès aux commerces du centre ville de Dax, réduire les pollutions engendrées par une circulation intense et réduire les problèmes de stationnement en centre-ville, un service de navettes gratuites est proposé pour la période de Noël.

Elles assurent, toutes les 10 minutes, des liaisons entre les parkings périphériques et le centre ville de Dax.

Renseignements - Office de tourisme : 05 58 56 86 86

Circuits

Le circuit Est dessert les parkings suivants :

parking de la Communauté d'Agglomération du Grand Dax (pont gare SNCF), parking du pont des arènes, place de la Chalosse. Le point de dépose se fait place Saint-Pierre

Le circuit Ouest dessert les parkings suivants :

place Joffre, parking Saint-Vincent (église), parking place de La Torte. Les points de dépose sont situés rue Saint-Vincent et cours Gallieni

La Fête en Bus

Pour les Férias de Dax (mi-août), la Communauté s'associe avec le Comité de Prévention Routière des Landes pour assurer une meilleure sécurité des festayres et les transporter entre les 19 communes de l'agglomération et le centre-ville de Dax, pour un tarif modique de 2 € aller - retour.

Cette année, le Grand Dax a mis en place un système de navettes et de parkings à proximité du centre-ville. Ce nouveau dispositif, plus sûr, offre simplicité et sécurité. Pour plus de renseignements : www.lesbusdesferias.com

Le Grand Dax réalise aussi des opérations annuelles lors de la semaine de la mobilité (septembre) et durant la semaine du développement durable (avril).

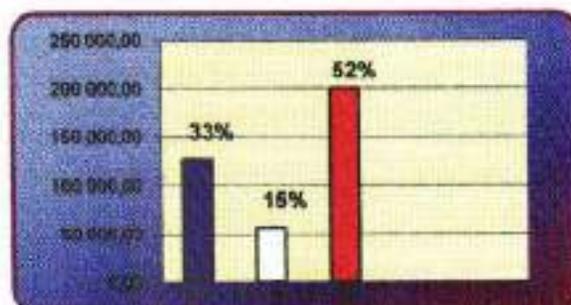
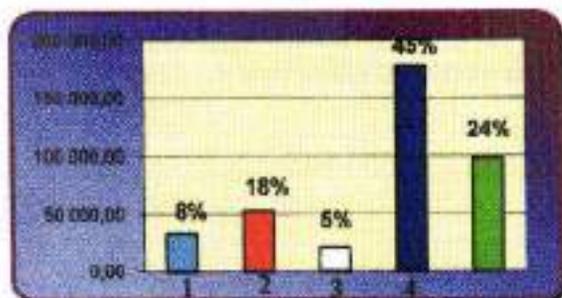
BUDGET COMMUNE

Compte Administratif 2009

Dépenses

Recettes

INVESTISSEMENT



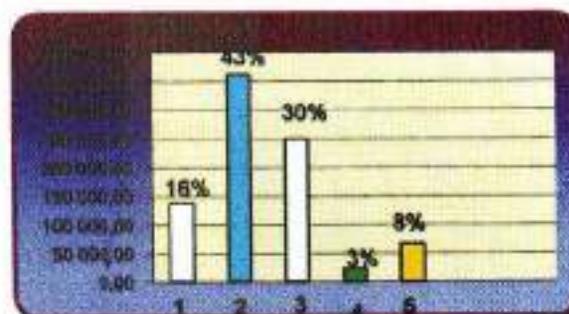
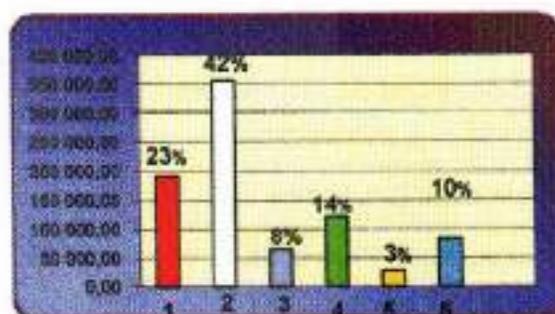
1) Déficit reporté	32 118,07
2) Rembt du Capital des Emprunts	53 172,29
3) Inv. Mat., Outil., Mobilier, Voirie	21 330,54
4) Inv. Bâtiments communaux	178 109,52
5) Excédent à reporter	98 514,48

1) Dotations et fonds divers	126 890,90
2) Subventions diverses	56 354,00
3) Emprunt	200 000,00

383 244,90

383 244,90

FONCTIONNEMENT



1) Charges à caractère général	190 692,60
2) Frais de personnel	356 287,25
3) Atténuations de produits	64 122,83
4) Autres Charges de gestion	121 316,66
5) Ch. Financières et exceptionnell	27 534,04
6) Excédent	82 455,95

1) Vente produits, Prest. Service	138 726,34
2) Impôts et Taxes	363 531,03
3) Dotations - Subventions - Part.	249 607,58
4) Prod. Gestion, Financiers, except.	23 747,82
5) Excédent ordinaire 2008 reporté	66 796,56

842 409,33

842 409,33

RÉALISATIONS 2010

RESTAURANT SCOLAIRE

L'ancienne Cantine datant de 1967, n'étant plus aux normes et menacée de fermeture par les Services vétérinaires, la Municipalité a choisi de la restaurer mais surtout de mettre l'ensemble du bâtiment en conformité.

Un agrandissement a donc été réalisé pour l'installation de la cuisine, opérationnelle depuis février.

La salle de restaurant a été agrandie, fréquentation importante en période scolaire : une moyenne de 160 repas par jour.

Le bloc des sanitaires a également été agrandi, mis en conformité et plus adapté aux enfants.

L'ancienne "cuisine" a été transformée et aménagée pour les Associations Communales désireuses d'utiliser ce local. L'accès de la nouvelle cuisine est strictement interdit au public.



AMÉNAGEMENT SALLE DES ASSOCIATIONS



ÉCOLE

Côté Élémentaire :

- Peinture classe Directeur
- Programme **Ecole Numérique Rurale** installé
- Agrandissement du local de rangement pour le matériel de sport et les vélos



Côté Maternelle :

- Peinture salle de repos des pitchouns
- Remplacement des petits lits



AMÉNAGEMENT DE LA PLACE DU KIOSQUE

Les travaux ont été pris en charge par le droit de tirage de la Commune au sein de la CAGD. La Commune a financé une partie des réseaux enterrés ainsi que le mobilier urbain et l'aménagement paysager.

ABRI-BUS

- un abri bus a été installé Route de Cambran, à l'entrée du Lotissement Les Hauts de Cambran



SALLE DES SPORTS

- Installation d'un défibrillateur

POUR 2011

Dans l'incertitude des dotations pour l'année 2011, lors du vote du budget en mars, le Conseil Municipal devra effectuer des choix dans les investissements à réaliser :

- l'achat d'un mobilier adapté (tables et chaises) pour le restaurant scolaire,
- débiter les travaux du columbarium,
- prévoir la construction d'un abri pour les vélos à la maternelle. Les enseignants et les parents d'élèves réclament également un préau,
- goudronner l'accès et la Place de la Salle polyvalente,
- peinture des murs intérieurs de la Salle Polyvalente,
- extension local des chasseurs (chambre froide).

RAID ARCTIQUE 2012



En août 2012, le Saugnacais Kévin NICOL et son beau-frère Jean NICOLLE, vont réaliser une expédition d'un mois et demi, parcourant 600 km en kayak de mer au Nord Ouest du Groenland, d'Upernavik à Kullorsuak, en totale autonomie entre les îlots et les icebergs qui longent la côte groenlandaise. Jean est un kayakiste que l'on voit été comme hiver, le long des côtes de l'île de Ré. Kévin est quant à lui un globetrotteur amoureux de photographie, gagnant cet été d'un concours organisé par la ville de Dax (Landes) et dont la photo élue figurait à l'exposition Universelle 2010 de Shanghai.

"Du sud au nord, le long d'un littoral où la nature nous offre à voir son plus beau visage, nous partons vivre, outre le défi sportif que cela représente, une aventure humaine hors norme, dans cet endroit du monde où l'on se déplace encore en chiens de traîneaux ou en kayak, où la voiture est interdite, et où les Inuits partagent les lieux avec des baleines, des ours ou encore des morses. Nous avons chacun nos motivations mais un point commun : la volonté de visiter le monde comme peu de personnes avant nous, de vivre dans des conditions auxquelles nous ne sommes pas habitués et, en retour, de partager."

Des projets photos et vidéo raconteront leurs histoires, leurs émotions, leur vécu, à travers la publication de 3 livres et d'un film.

Suivez la préparation de l'exploration " RAID ARCTIQUE 2012 " sur unmondedekayak.com et découvrez le travail de Kévin sur <http://www.flickr.com/photos/nivaklocin/>

Si vous souhaitez faire partie de cette aventure en tant que partenaire financier ou équipementier, n'hésitez pas à les contacter à l'adresse suivante :

<http://www.unmondedekayak.com/contact.html>



DES SOURIRES CHARGÉS D'ESPÉRANCE



Maité et Camille

En cette veille de Noël,
Camille, enfant d'Haïti, est arrivée avec Maité
auprès de laquelle elle trouvera
tout le bonheur
qu'un enfant est en droit d'espérer.

Bienvenue à cette nouvelle administrée à Arzet



Camille



A NE PAS MANQUER EN 2011

ASSOCIATIONS



A.C.C.A. (Association Communale de Chasse Agréée)	M. Jean-Claude LACOSTE 300, Rue Condorcet	05 58 97 85 97
AGRICULTURE C.U.M.A.	M. Francis GAILLARDET 795, Route de Cambran	05 58 97 84 12
F.D.S.E.A.	M. Laurent DUSSARRAT 455, Route de la Forêt	05 58 97 86 56
ANCIENS COMBATTANTS ET PRISONNIERS 39-45	M. Gilbert DUBOUÉ 1, Rue du Kiosque	05 58 97 84 00
BASKET LUY ADOUR CLUB B.L.A.C.	- M. Thierry DUPÉRE 431, Route de Pouillon - 40180 HEUGAS - M. Hervé BORDA Vice-Président 13, Rue du 19 Mars 1962	Courriel : herve.borda@blac.fr Site : www.blac.fr 05 58 56 11 24 (Salle de Saugnac) 06 79 71 65 74 (Aurélié)
CLUB DES RETRAITÉS	M. Jean-François VOILLOT 690, Route du Conte	05 58 97 02 55
COMITE DES FÊTES - SAUGNAC ET CAMBRAN	M. Didier DUPLA 140, Route de Saint-Pandelon	05 58 97 80 42
- CAMBRAN	M. Patrick LALANNE 299, Route des Pyrénées 40180 NARROSSE	06 80 40 12 95
CYCLO CLUB SAUGNACAIS	M. Christian LALANNE 1990, Rte de l'Eglise de Cambran	05 58 97 82 12 (Vice-Président)
ELAN SAUGNACAIS	M. René DUMON 1130, Route d'Orthez	05 58 97 87 96
F.N.A.C.A. (Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Algérie)	M. Gilbert DUBOUÉ 1, Rue du Kiosque	05 58 97 84 00
FOYER DES JEUNES	M. Jean-Baptiste LAGARDÈRE 1420, Route de Cambran	06 31 11 73 30
GYM SAUGNACAISE	Mme Colette MONGAY 11, rue des Coquelicots à DAX	05 58 90 08 02
GRAINE D'ARTISTES	M. Patrice MARQUIS 425, Route de Cambran	05 58 97 84 19
LA MAFIA	M. Jean-Jacques MONGAY 865, Route de Sort	05 58 97 87 03
L'ATELIER	Mme Anne-Marie CAZAUNAU 9, Place des Chênes	05 58 97 82 12
LES P'TITS MIOCHES (Parents d'élèves)	Mme Céline LACOSTE 163, Rue du 19 Mars 1962 40300 CAGNOTTE	05 58 73 01 92
MUTUELLE ACCIDENTS ET INCENDIE	M. Claude CASSEN 525, Route du Courant	05 58 97 86 44
PALA SAUGNACAISE SPORT LOISIR	M. Philippe LAUGA 675, Route de Cambran	05 58 97 81 57

ACCA

2010... L'ACCA de Sagnac et Cambran ne vit pas l'année du Tigre... mais celle du Sanglier...

Comme la plupart des ACCA landaises, à Sagnac depuis 2009, le grand gibier préoccupe particulièrement le Conseil d'Administration de l'association. Chevreuils et sangliers sont les maîtres mots de nos discussions. Force est de constater que tous nos efforts sont consacrés à l'organisation et à la gestion des battues. Hormis un répit d'à peine un mois et demi (mi octobre à fin novembre), l'application du plan de chasse chevreuil et des règles fédérales concernant le sanglier, occupent une bonne partie de nos week-ends, jusqu'au 31 mars. Ensuite dès le 15 mai, débute la période de destruction des nuisibles : le renard et encore le sanglier sont traqués jusqu'à l'ouverture suivante. Pour ce faire, on peut vraiment dire que la chasse nécessite une vraie passion, soumise dans le cadre des battues à des règles draconiennes d'organisation, impliquant avant tout la sécurité. C'est ce que nous nous efforçons de faire à Sagnac et au cours de cette année 2010 la réussite est même de mise...

Concrètement, en 15 battues nous avons réalisé notre Plan de Chasse Chevreuil 2009/2010, en prélevant 38 animaux. Ainsi 33 bracelets constituent le dernier tiers de ce Plan triennal. Au cours de ces battues 5 renards ont été tués, s'ajoutant aux 5 autres détruits sur intervention de la louveterie. Par ailleurs, fait assez rare car ils se terrent en général dès la pointe du jour, 3 blaireaux ont été accrochés au tableau, dont un albinos...

Comme chaque année depuis 2005, les tireurs et piégeurs de l'ACCA ont détruit 156 ragondins durant la saison écoulée.

Quant aux sangliers, Yves FEIGNA nous a ouvert la voie de la réussite lors de tirs de rencontre. A deux reprises, à un mois d'intervalle il a fait mouche... Le 26 novembre 2009, parti à l'affût aux palombes au bois de Cambran, il a culbuté un ragot de 70 Kg et a renouvelé son exploit le 26 janvier dernier, presque au même endroit, réalisant ce coup là, le doublé... Puis, en vrai gaulois, Yves a charrié seul dans sa brouette les 2 laies de 50 et 62 Kg, empruntant les ornières boueuses du chemin d'accès. Quelle persévérance et quelle pugnacité... Encore bravo Yves.

Ce fut alors le déclin... De janvier à mars, au cours de 4 battues pas toujours spécifiques à la bête noire nous avons encore accroché au tableau 6 sangliers dont une laie de 100 kg... La saison 2009/2010 s'est ainsi achevée sur un bilan inespéré de 10 sangliers au 30 juin, en incluant une première prise le 29 novembre 2009.

Ensuite, la mise en place de tirs à l'affût sur tout le territoire de l'ACCA, pouvait, compte tenu des résultats négatifs de ce dispositif, laisser à penser que l'espèce en prolifération intense depuis la tempête Klaus, était en régression sur le secteur. Mais que nenni !... D'ailleurs Roland BARRERE, notre Président fédéral nous l'avait bien dit, avec insistance, le 8 septembre dernier à Souprosse : *La courbe de croissance du cheptel est toujours ascendante... Il faut organiser des battues dès le 14 août et tuer des sangliers, petits et gros. Sinon l'addition dégâts sera salée... Car malgré les 7425 animaux prélevés sur le département la saison dernière, les dégâts aux semis de maïs en 2010 ont doublé (115 ha au lieu de 56 ha).*



A Sagnac il existe aussi des Goupils à queue courte



Bien compris M. le Président... Empreintes de ces directives, c'est ainsi qu'à Saugnac nous avons entamé la saison 2010/2011 avec par ailleurs quelques changements fondamentaux. Jean Michel GUICHEMERRE a accepté d'assurer la délicate mission de Chef de battue et à chaque battue au sanglier les ACCA voisines sont désormais invitées à y participer. Dans ce cadre là, nous faisons aussi appel aux piqueurs entourant le nouveau lieutenant de louveterie Michel LASSABE et avec lesquels nous avons créé des liens d'amitié durant les dernières battues administratives. Ainsi 50 à 60 tireurs postés et 3 voir 4 équipages de chiens créancés ont encore accru nos chances de réussite. Et les résultats ne se sont pas fait attendre : battue secteur du LANOT : 4 sangliers ; battue du MACOUAOU : 1



sanglier ; battue dans les chablis d'ARRISSALOT : 6 sangliers... Tous les acteurs de cette traque garderont un souvenir mémorable de cet après midi du 9 octobre... Sans compter que 8 jours auparavant, lors d'une battue au chevreuil sur le secteur de LESHOTS à Cambran, nous avons, avec l'appui de nos voisins Mimbastais, culbuté 2 marcassins d'environ 20 Kg.

Vous avez deviné le menu de notre prochain banquet. Il sera de nouveau gaulois, comme celui du 28 mars dernier. Ce jour là, Francis a regalé une fois encore une centaine de convives venus de tous horizons. L'ambiance était chaleureuse et même joyeuse à en croire Vincent qui fêtait son anniversaire ce jour là. D'ailleurs la fête s'est terminée après 22 h... mais pas à la cantine...

Sinon le 30 juillet notre Assemblée Générale clôturait la saison 2009/2010. Une quarantaine de chasseurs assistait à cette réunion en présence de M. le Maire.

Dans la rubrique Informations Diverses, la demande de création d'une chambre froide a été invoquée compte tenu des règles d'hygiène imposées et surtout du nombre de carcasses d'animaux qui désormais doivent y transiter (33 chevreuils + déjà 13 sangliers ont dû, par défaut, être transportés en chambre particulière...).

Ce projet global s'élève à 26 000 €. Sur les 20 000 € du coût de l'extension permettant d'abriter la chambre froide, nous espérons une participation communale de 8 300 €, constituant la fourniture des matériaux. La réalisation de l'édifice sera exécutée par les chasseurs eux-mêmes. Quant à la chambre elle-même, estimée à 6 000 €, comme promis ces derniers mettront la main à la poche pour un montant de 3 000 Euros...

Nous implorons donc M. le Maire et son Conseil Municipal afin que soit débloquée une enveloppe d'un peu plus de 11 000 €. Les chasseurs vous en sauront gré...





L'année des filles !

C'est une évidence, nos demoiselles ont frappé fort cette saison...

- montée en Nationale 3 pour les filles 1 avec la place de vice-championnes de Pré-nationale féminine et celle de vainqueurs du challenge Casino de l'offensive,

- montée en Région pour les filles 2 de Véronique DARTIGUELONGUE et dauphine au challenge de l'offensive,

- titre de championnes départementales pour les minimes filles, c'est tout simplement incroyable ! Ce titre en minimes valide de la meilleure des façons la formation mise en place avec Aurélie ASTA et Benoit LUCBERNET depuis la création de cette fusion qui regroupe, rappelons-le, les villages de Bénése, Saugnac, Yzosse et donc Heugas.

Et si l'on peut déplorer la descente en Pré-nationale de l'équipe 1 garçons après une première saison difficile en Nationale 3, d'autres satisfactions viennent étayer ce bon bilan sportif comme les minimes garçons d'Hervé LANOT et Tom POSTIS en Série A ou le bon parcours des hommes de Jacques LAVIGNE en Excellence département.

Côté manifestations, que dire du succès des vide-greniers organisés à Saugnac et Cambran et qui sont un vrai lieu de rendez-vous, de convivialité où chacun peut tranquillement flâner au gré des allées bordées de chalands.

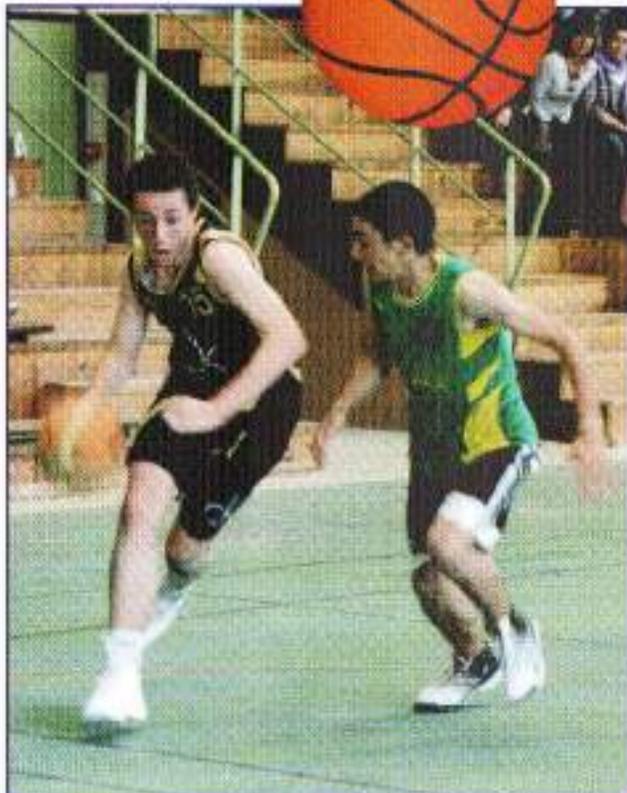
Quant aux Basket Folies réalisées conjointement avec le Foyer Rural de Heugas et la Mairie de Heugas qui est il faut le dire un partenaire indispensable et privilégié de cette fête, c'est tout bonnement une réussite sans précédent ! Ambiance, sérénité et plaisir étaient les maîtres mots d'une journée et une soirée qui laisseront à toutes et tous un souvenir inoubliable, dicit Jackson RICHARDSON et Laura FLESSEL qui tiennent absolument à... revenir en 2011 !

Et après un été festif ou reposant, la saison des basketteurs (ses) est repartie !



Minimes Filles





Minimes Garçons



Equipe VIP des Basket Folies 2010

Ce sont donc 17 équipes qui se sont élancées en compétition, les débutants répétant leurs gammes le mardi du côté de Heugas et de Saugnac. A noter la présence en Nationale 3 des filles de l'équipe 1 qui, après un début de saison difficile, se reprennent et montent en régime dans leur salle de La Fougère. Du côté des garçons en Pré-nationale, un recrutement judicieux et la belle forme de leur meneur Tom POSTIS leur permettent d'enchaîner les victoires d'emblée, pourvu que ça dure.

Toutes ces équipes ont besoin de votre soutien et vous pouvez demander votre carte d'abonnement à Thierry DUPÉRÉ au 06 82 31 10 78, carte qui vous donne accès à toutes les rencontres dans toutes les salles du club. Des soirées sont également organisées après les rencontres, elles vous sont communiquées par affiches, ou sur notre nouveau site www.blac.fr que vous pouvez consulter pour toute information.

Si les organisateurs du Foyer Rural de Heugas et du BLAC s'étaient posés beaucoup de questions concernant Basket Folies, le succès de cette dernière manifestation leur a redonné du baume au cœur. **Les Basket Folies 2011 auront donc lieu le dimanche 24 avril prochain**, et le plateau est déjà bien fourni avec la troupe Tropical Danseuses, le fantastique belge Antoine Jehanne (vu au Grand Cabaret de Patrick Sébastien) qui dompte la balle orange, les percussions Bataïa de la Rochelle et des invités prestigieux comme les médaillés des JO de Sydney en 2000.

Le BLAC organisera aussi cette année **le réveillon du vendredi 31 décembre à la salle La Fougère à Heugas**. Le prix est fixé à 40 Euros pour les adultes et 15 Euros pour les enfants de moins de 15 ans. Les inscriptions (payables par chèque à l'ordre du BLAC) se font chez Thierry DUPÉRÉ au 06 82 31 10 78 jusqu'au 30 novembre pour les adhérents du BLAC et du Foyer Rural de Heugas et jusqu'au 15 décembre pour toutes et tous ceux qui désirent y participer.

CLASSE 2011

Un an déjà, un an au cours duquel nous avons exploré les moindres recoins des quartiers de Saugnac, de Cambran et d'Arzet.

Un an au cours duquel nous avons préparé et passé des fêtes inoubliables en présence de nombreuses célébrités : Barack Obama, les acteurs d'Alerte à Malibu, Michael Jackson et ses danseurs, les jolies marguerites, sans oublier les magnifiques marins.

Mais surtout ces fêtes se sont déroulées en votre présence.

Et pour cette merveilleuse année, la Classe 2011 tient à remercier tous les Saugnacais qui nous ont accueillis si gentiment lors de la tournée, Monsieur le Maire et ses Conseillers Municipaux, le Comité des Fêtes et le Foyer des Jeunes.

Il ne faut pas oublier nos Marraines et Parrains si parfaits, **Véronique et Nathalie LEBON, Nicolas AUBERT et Jérôme LORREYTE** qui ont su remplir leur mission avec brio.

Merci à tous.

Pour finir, la Classe 2011 souhaite à ses successeurs de passer une année aussi exceptionnelle que la nôtre !!!!



CLUB DES RETRAITÉS

Tout d'abord, **rappelons aux nouveaux retraités** que nous les attendons pour leurs souhaiter la bienvenue : leur venue participera au rajeunissement nécessaire, augmentera nos effectifs et donnera une impulsion nouvelle à notre vie associative.

Les activités hebdomadaires sont :

- **la marche** (lundi et vendredi),
- **les boules de pétanque** (mercredi et vendredi),
- **les cartes et autres jeux de société** à la demande (jeudi par exemple).

Nous nous retrouvons bien sûr à l'occasion de repas et aussi de voyages. Nous avons aussi un groupe d'initiation à l'informatique (le groupe des débutants devrait fonctionner à partir de février), les anciens ont bien le droit de s'adonner aux joies de "l'internet"...

L'année 2010 devait donc commencer un dimanche de **janvier** par un repas, précédé d'une messe, à GARREY chez Véronique : ambiance chaleureuse garantie.

En **mars**, un goûter permettait aux anciens de se réunir avec des petits fours accompagnés de café, chocolat chaud ou vin blanc moelleux.

A la fin du mois de **juin**, les beaux jours nous ont emmenés faire une croisière sur le canal latéral à la Garonne et découvrir "la pente d'eau" de MONTECH.

Après la trêve estivale, nous nous sommes retrouvés au cirque de GAVARNIE au mois de **septembre** avec un guide de montagne qui nous a fait découvrir le site, les animaux, la fabrique de laine des Pyrénées, une des dernières activités artisanales.

Au mois **d'octobre**, un repas/grillades entrecôtes suivi de la traditionnelle "Pesée du Jambon" a permis de nous retrouver dans le restaurant de l'école.

Notre Assemblée Générale s'est déroulée le jeudi 25 novembre à 10 h 30 au Club, suivie d'un repas au restaurant BONIDÉ à Narrosse.

Nous aurons une pensée particulière pour ceux qui nous ont quittés cette année.



COMITÉ DES FÊTES

MAYADE

Ils étaient tous présents, les jeunes de la Classe ainsi que les parrains et marraines pour planter le May 2010 !

C'est avec plaisir que nous avons renoué avec cette tradition depuis l'année dernière et le May a été décoré avec goût par la classe 2011.

Nous espérons vivement que cette coutume Landaise perdure au sein de notre village ; en plus d'être une particularité de la région, cela permet aux résidents de se retrouver une nouvelle fois pour passer un moment sympathique.

Manifestation Saugnacaise attendue par un groupe de bons joueurs :

LE RALLYE

Acqs, ville d'eau, cité thermale...

Pour bon nombre de participants pour cette édition "Dacquoise" sous le soleil, c'était découvrir historiquement notre ville et c'est toujours agréable de faire du tourisme dans la région où l'on vit, et de quelle manière ? Devinettes, énigmes...

Et vous avez tous très bien joué le jeu avec votre petit seau de plage rempli d'eau chaude (les curistes ont du rire de vous voir dans cette tenue à la fontaine d'eau chaude).

L'arrêt au kiosque nous a permis de découvrir de véritables talents !! Si, si... même sans mare aux canards !!

Après de nombreuses recherches et découvertes, un "pique-nique" ensoleillé au lac de Saint-Paul-lès-Dax en toute convivialité fut le bien venu... mais ce n'était pas terminé, il restait 3 épreuves : jeu de pétanques, circuit en patinette (les yeux bandés bien entendu) et le clou du spectacle : la ficelle et le morceau de bois dans la bouteille !!!

La journée s'est achevée comme à l'accoutumée avec grillades et verres de l'amitié sous les belles affiches dacquoises confectionnées avec amour !

Encore merci pour votre aimable collaboration pour cette journée détente et instructive.



DE SAUGNAC ET CAMBRAN

FÊTES

Le Président Américain nous a fait l'honneur de se rendre dans notre beau village de Sagnac et Cambran.

Escorté de 4 gardes du corps (2 blondes et 2 bruns), aux côtés de Monsieur le Maire, il nous a gentiment présenté sa cour.

Malgré la pluie, la foule saugnacaise était nombreuse pour l'acclamer : l'ouverture des fêtes était lancée.

Merci au Foyer des Jeunes pour cette soirée paëlla.

Le dîner du samedi, toujours aussi agréablement animé par l'orchestre Elite a été fortement apprécié du public avec sa friture d'anguilles... et les "mac saugnac" pour les enfants.

Nous tenons à féliciter la Classe pour son comportement exemplaire durant ces festivités.

Après la messe, le pique-nique a pu avoir lieu à l'extérieur enfin sous le soleil - moment fort agréable en compagnie de Nalu et des chromes brillants des voitures anciennes. Heureux sont ceux qui ont pu, le temps d'une petite balade, apprécier cette autre époque.

Les jeux gonflables ont tenu l'atmosphère pour l'après midi. Merci aux jeunes (et aux moins jeunes) concurrents.

Nous voici à la fin du programme (et pas le moindre) puisque cette année les fêtes se sont achevées le dimanche soir.

L'entrée triomphante d'un petit "bolide" monté par un pêcheur a fait rire la foule venue nombreuse pour cette soirée Adishatz.

Les divers sketches et mises en scène par la Classe, le Foyer des Jeunes ont tout autant séduit le public... même l'histoire de la boîteuse !!

Le bénéfice de cette soirée "Omelette" a été versé à l'Association "Les enfants de la Lune".

Nous tenons à vous remercier vivement pour votre concours car depuis deux années consécutives cette soirée est devenue un agréable moment de détente, de bonne humeur, et d'humour mais aussi "un petit plus" pour une association caritative et c'est avec grand plaisir que nous le faisons.

C'est avec passion et bonne entente que nous avons œuvré pour maintenir une chaleureuse ambiance et un dynamisme lors de nos festivités.



LE SPECTACLE SON ET LUMIÈRE 2011 EST EN MARCHÉ !!!

Après le succès des trois précédents spectacles en 1989, 1992, 2001, l'heure est venue de relever le défi : un nouveau son et lumière à Sagnac et Cambran les 1^{er} et 3 juillet 2011, lors des fêtes du village !

Une idée qui a séduit, lors de la réunion de présentation, les membres des Associations de la commune et les très nombreux Sagnacais présents. Tous se sont dits prêts à retenter l'aventure !

Thème du projet : l'histoire du village, créé par la réunion des 3 communautés d'Arzet, de Cambran et de Sagnac, avec en prime, une vision du quotidien saugnacais dans 100 ans.

Quels que soient vos "talents" (couture, bricolage, vidéo, chant, acteur...), n'hésitez pas à nous rejoindre, vous serez les bienvenus. Venez participer à un projet, basé sur l'amitié et la bonne humeur et contribuer à sa réussite.

Vous avez tous rendez-vous avec l'histoire passée, présente, future de votre commune !

Pour tout renseignement, contacter :
D. Bourdenx (05 58 97 84 10) - R. Dutilh (05 58 97 87 18) ou la Mairie.
Vous pouvez également laisser vos coordonnées sur le site internet consacré à l'histoire de notre village "<http://frederic.dubrasquet.free.fr/>"

Commission Spectacle Comité des Fêtes

COMITÉ DES FÊTES DE CAMBRAN

Cette année, le Comité des Fêtes de Cambran a voulu innover en invitant **"les brigades du pire"** le vendredi.

Le duo a su emmener son public dans son village de Roquepouille, pas si éloigné de Sagnac et Cambran, finalement.

Une petite note de déception cependant. Est-ce le temps ? Le Comité des Fêtes pensait attirer plus de monde avec cette affiche.

Néanmoins, le repas du samedi a eu plus de succès. Ils sont venus nombreux déguster le cochon de lait et ont apprécié l'animation de "Super Musett".

Le dimanche, l'équipe d'Arzet a remporté la coupe des forces cambranaises.



Supporters et sportifs se sont retrouvés autour du verre de l'amitié : ils ont pu admirer les œuvres de "l'Atelier de Sagnac". Les fêtes se sont clôturées par un repas permettant à chacun de récupérer après tant d'efforts.

CYCLO CLUB SAUGNACAIS

Lors de l'Assemblée Générale de notre section début octobre, le Président Christian LALANNE a retracé l'année passée et tous les kilomètres parcourus lors des sorties dominicales :

- celles avec nos amis de Labatut, Habas, Pouillon, à la montagne, à la mer,
- la soirée au vélodrome de Bordeaux,
- et la traditionnelle randonnée du côté d'Aire-sur-Adour.

Elles ont été évoquées avec plaisir mais aussi avec un peu d'amertume vu le peu de participants. Nous aimerions un peu plus de motivation et d'assiduité de nos licenciés. Cependant, notre club reste très convivial et très familial.

Les circuits sont très agréables. Ils nous font découvrir des petites routes de Chalosse pas toujours très plates mais aussi les petits coins champêtres de la côte landaise. Aussi tous ceux qui désirent faire un petit tour avec nous seront les bienvenus.



Des projets, nous en avons plein le casque. C'est pour cela que dès le mois de novembre et jusqu'à mars, nous pédalons les samedis après midi (rendez-vous 14 heures salle des sports).

puis dès le mois d'avril le dimanche matin, pour maintenir la forme mais pas les formes.

Rassurons enfin ceux qui veulent nous rejoindre, nous ne sommes pas des fous de la vitesse, chacun y trouve son bon "développement" dans les différents groupes. A l'arrivée, si des fois on ressent un petit coup de fatigue, un peu d'EPO (Eau - Pastis - Olives) ragallardit le cycliste.

Pour nous contacter :

saugnac.cyclo@orange.fr ou 05 58 97 82 12

Bonne Année à tous et bon coup de pédale



Visite traditionnelle
chez l'abbé Raymond SOLUE



ELAN SAUGNACAIS

Tous avec ELAN...

Les jours se suivent et se ressemblent, malgré cela, le temps passe et commence à peser lourd sur les épaules des dirigeants de l'Association ELAN que nous sommes.

Il y a bien quelques jeunes (40/50 ans) qui nous épaulent et nous aident. A nous les plus anciens de leur faire confiance et passer aussi le flambeau pour continuer dans le même esprit d'amitié, de convivialité, de partage et de respect.

Le 1er octobre, nous avons eu notre traditionnel repas partagé avec la chorale Arc-en-Ciel. Saluons la présence de M. le Maire de Saugnac et Cambran et de notre nouveau Curé de la Paroisse, le Père Bernard FAVORIN. Ambiance, joie et régal étaient au rendez-vous au Petit Tachaires qui, une fois encore, était dans les bons petits plats...

Lors de notre Assemblée Générale, nous avons, entre autres, décidé d'installer un cabanon en bois pour libérer le local du Presbytère que nous

occupons. Avec l'autorisation de la Municipalité, ce joli petit abri de jardin sera monté sur le terrain de la Salle Paroissiale.

Nous continuerons aussi d'apporter une aide financière, si justifiée, à des personnes en grande difficulté.

En cette période, nous sommes tous mobilisés par la préparation de notre unique manifestation annuelle, le Loto des Rois du 7 janvier 2011. Très cordialement, nous vous y invitons car c'est la seule recette qui nous permet de vivre et de continuer notre mission d'aide aux plus démunis ainsi que le soutien financier à notre Relais Paroissial de Saugnac et Cambran.

Le Bureau de l'Elan et ses membres actifs vous disent à bientôt et vous souhaitent à tous une bonne année où la santé sera, nous l'espérons, au rendez-vous.

Le Bureau de l'Elan



La plupart des associations nous font part de leur projet d'avenir, car elles sont en plein devenir et c'est essentiel pour la vie d'une commune.

Le comité local de la FNACA ne parle que de souvenir. C'est l'apanage de ceux qui commémorent ?

En 2010 la section locale a eu le plaisir de recevoir un nouveau membre en la personne d'**Henri LARTIGUE** nouvellement habitant à Saugnac et Cambran au lotissement Chantelou.

Au cours de l'année, plusieurs événements ont permis de se retrouver :

- ◆ Le 3 janvier pour présenter les vœux du nouvel an aux édiles municipaux en partageant le gâteau des rois et en élisant le roi et la reine,

- ◆ Le 6 février autour d'un repas à la salle des associations, préparé par notre maître queue Gilbert DUBOUÉ, cumulant la charge de Président et celle de chef cuisinier,



- ◆ La cérémonie commémorative du 19 mars au Monument aux Morts, devant une nombreuse assistance et avec la présence fort appréciée des élèves de l'école primaire. Après dépôt de gerbe, ces jeunes ont participé activement à chanter la Marseillaise.

Après cela une messe a été célébrée dans l'église de Saugnac et Cambran. Pour raisons de calendrier et d'indisponibilité, le repas s'était déroulé le 14 mars au restaurant de Gamarde-lès-Bains. Très bonne table qui a satisfait tous les palais,

- ◆ La commémoration du 8 mai 1945 qui s'est déroulée en deux temps :

- La messe dans l'église de Mimbaste,
- Retour à Saugnac et Cambran pour un dépôt de gerbe au Monument aux Morts et un vin d'honneur offert par la municipalité,

- ◆ Le 18 et 19 septembre s'est déroulé le congrès départemental de la FNACA, auquel ont participé 7 membres du comité local,

- ◆ Et pour clore cette année calendaire et conserver les bonnes traditions, nous nous sommes réunis le 9 octobre autour d'un bon repas, toujours préparé par notre chef cuisinier, dans la salle du Club des Retraités gentiment cédée pour l'occasion.

Voilà donc au plan local les activités du comité de Saugnac et Cambran pour cette année 2009/2010.

Que doit-on retenir au plan national ?

* La proposition de loi d'un député de la Lozère, visant à reconnaître le 19 mars comme "journée nationale" de commémoration. On relève que ce point fait toujours polémique.

A ce titre le Président national Wladislas MAREK a adressé un long courrier aux Maires de France pour souligner que :

- ◆ 86% des Français retiennent cette date du 19 mars, contre 13% qui la rejettent,

- ◆ Qu'il demande à tous les maires de ne pas s'opposer, voire de soutenir officiellement le déroulement de ces cérémonies le 19 mars, sachant que 22 000 d'entre eux y sont déjà favorables.

Notre comité ne se pose pas ce problème car à Saugnac et Cambran, la municipalité accède à notre demande et nous nous en félicitons.

Pour le comité local
Le secrétaire, **J. BIDAU**



8 Mai

2010, l'année des sorties

Cette année le Foyer des Jeunes s'est bien amusé lors de ses nombreux rassemblements.

Tout d'abord **le loto** que nous avons organisé pour la 2ème fois et qui a été une grande réussite par le nombre de participants. Merci à tous les Saignacais présents ce jour-là et nous vous donnons rendez-vous le **dimanche 17 Avril 2011**.

Ensuite **la Mayade** en collaboration avec le Comité des Fêtes afin de renouer avec le passé et ses traditions. Très bonne soirée en compagnie de la Classe 2011 avec une très belle démonstration de leur talent lunaire !

Puis, première excursion au Pays Basque pour une **sortie patinoire** le matin à la Barre d'Anglet (Candéloro n'a pas de souci à se faire), et rafting l'après-midi à Bidarray avec pour certains, premier cours de noyade !

Enfin **les Fêtes** avec quelques nouveautés ! Premier soir, changement de menu avec une paëlla géante et délicieuse (merci et bravo à notre cuisinier Stephen). Retrouvailles de notre groupe de musique, "Les Tékila Sunrise" qui nous a fait bouger, malgré le temps, afin de nous mettre en conditions pour le reste des festivités. Bravo à la Classe pour leur magnifique arrivée qui en imposait !

Le samedi, nous avons testé notre adresse avec plein de jeux de lancer ! Résultat, il y a encore des progrès à faire !

Merci aussi à nos deux rois de la musique, DJ Cap et DG Stif qui ont assuré une ambiance plus que festive à la bodéga durant tout le week-end et notamment le dimanche lors de la soirée M (pas le chanteur) où les idées ont fusé pour nous faire





découvrir des déguisements vraiment farfelus !
Merci à notre petite extraterrestre qui a fait un long voyage depuis les hauteurs de Marzet !
Ghopekifg2589df412kkdsjn (Bonjour en Marzétien).



Nous remercions le Comité des Fêtes pour leur soutien et leur travail d'organisation ainsi que la très présente Classe 2011 pour son superbe dynamisme et sa présence à nos cotés tout au long de l'année !
Peut être la relève...

Nous avons toutefois un petit chagrin quant à la disparition d'un jour de fête et d'une heure chaque soir !

Fin de l'été, deuxième sortie direction le Lot et Garonne à Agen au **Parc Walibi** pour profiter des derniers jours de vacances et de l'été afin de barboter et frissonner avec le Kangourou Aquitain !

En automne nous voulions organiser une chasse au trésor dans les rues du village à l'occasion d'Halloween mais Monsieur Météo en a décidé autrement ! Du coup soirée frissons "film d'horreur" avec un public nombreux et de très bons popcorn ! Merci Guigui !

Pour l'année 2011, le loto en avril pour les rameaux, une Mayade avec le Comité des Fêtes, relance du Festival Rock & Beer le samedi 28 mai 2011 afin de découvrir plusieurs groupes de la région, sans oublier nos sorties qui restent à organiser.

Retrouvez les photos des fêtes, de la bodega et toutes les actus du Foyer sur Facebook (taper Foyer des Jeunes) et sur www.bodegadesaugnac.skyrock.com.

Merci à toutes et à tous et rendez-vous en 2011 encore plus nombreux et heureux !



Graine d'Artistes

Pour une première année, ce fut une chouette année !

Graine d'Artistes compte pour sa deuxième saison deux fois plus d'inscrits que l'an passé.



Les graines d'artistes en toques et pas en toc !

Mais qu'ont fait nos artistes en herbe depuis la naissance, en septembre 2009, de cette association ?

Les enfants : " Nous avons peint, cuisiné, créé des décorations de Noël, des bijoux... Nous avons aussi dessiné et réalisé nos costumes et sommes allés faire les fous à Dax pour le carnaval. Nous avons invité nos parents à un dîner presque parfait : un repas tout entier et, en juin, nous avons organisé une Garden party très réussie".



La Garden party !

Et cette année 2010-2011 ?

Nous avons doublé certains ateliers pour que le plus d'enfants possible puissent s'amuser avec nous.

Au programme : peindre des vues du village, faire de nos mains les décors de Noël, un char pour le carnaval de Dax (d'ailleurs si quelqu'un à un char...), de la cuisine et des cadeaux pour les fêtes des parents, sans oublier notre rencontre de fin d'année, totalement créée avec les enfants.

Si notre bureau est toujours composé des trois mêmes spécimens : Patrice Marquis, le Président, Claude Marquis, notre trésor de trésorière et moi-même, Barbara Noé-Loutoby, au secrétariat, nous sommes plus que largement aidés par la fée Sabine Roman et très amicalement secondés de nombreux volontaires plus ou moins occasionnels : le Chef Gérard, Anne-Marie Cazaunau, Françoise Sangla, Jo Voillot, Olivia Sainte Cluque, Marie-Pierre de Almeida, Magalie Prunet... au fait, vous êtes libres le mercredi ???

Barbara Noé-Loutoby
GDA



L'étoile de Noël,
miss Aranguren



Carnaval

GYM SAUGNACAISE

L'année 2009 a été chargée en activités pour notre association.

Après la constitution d'un nouveau Bureau en novembre 2008, il a fallu chercher des idées pour alimenter les finances de l'association.

Nous avons donc participé à 2 vide-greniers, l'un à Candresse, l'autre à Saugnac où nous avons pu vendre une multitude d'objets donnés par les adhérents et d'autres personnes (que tous soient ici remerciés) et aussi des pâtisseries.

Beaucoup d'adhérents ont participé à ces vide-greniers et en ont apprécié l'ambiance et la convivialité.

Nous avons aussi bénéficié d'une subvention exceptionnelle de la Mairie et d'un don, ce qui fait que l'année 2010-2011 s'annonce sous les meilleurs auspices.

L'année 2010 a commencé avec la traditionnelle galette des rois le 20 janvier puis, nous nous sommes retrouvés autour de notre **animatrice Anna** le 10 mars pour fêter son anniversaire. Enfin, nous avons clôturé l'année le 30 juin par un repas pris en commun.

Les cours ont repris le 22 septembre à la Salle Polyvalente. Les horaires et le lieu sont inchangés :

Lundi de 9 h 15 à 10 h 15

Mercredi de 19 h 15 à 20 h 15

Une nouveauté :

on propose **une activité "marche" le Vendredi après-midi de 14 h 00 à 15 h 15** au départ de la salle polyvalente (sauf en cas de pluie), ouverte à toutes et tous, adhérents ou non, sans engagement. Venez nous rejoindre.

A toutes et tous. **BONNE ET HEUREUSE ANNÉE 2011**



Vide-grenier de Saugnac



Vide-grenier de Candresse



Galette des rois (des reines...)



LA MAFIA

Misère quel temps ! Notre Assemblée Générale se tenant toujours le soir de la fête de la musique, nous avons eu peur de devoir nous replier à la salle des associations, mais gardant le moral, tout a été maintenu, et **Miracle** ce fut la seule soirée "sèche" de la semaine.

Animée fut cette soirée ! Après le renouvellement (dans la tradition) de notre bureau, et une nouvelle sollicitation de subvention confortable auprès de notre Maire (en présence de quelques conseillers), nous avons accueilli les parrains de la Classe 2011 !

Famille ! Mais quelle grande famille que La MAFIA ! Cette année ce sont 4 PARRAINS qui nous rejoignent, Nicolas AUBERT, Jérôme LORREYTE, Nathalie et Véronique LEBON (mais non elles ne sont pas jumelles). Bravo la Classe, comme d'habitude vous avez bien choisi. Ils ont montré leur savoir faire en participant activement à notre soirée.

Initiatives : les projets de La MAFIA, tous les deux ans un voyage, après l'Egypte nous continuons notre voyage à l'Est, pas le Japon ni la Chine, mais plus près : la **Turquie**. Certains la veulent en Europe, pas d'autres, nous allons voir... Notre Assemblée Générale de juin sera décalée en raison de ce voyage, peut-être une tablée MAFIA pour le pique-nique des fêtes du village. Et n'oubliez pas La MAFIA joue aux cartes tous les derniers lundi (parfois mardi) de chaque mois et c'est **ouvert à tous les Saugnacais.**

A l'année prochaine ! Nous vous souhaitons une bonne année, en prévision du rendez vous de juillet 2011 qui sera comme l'ont déjà prouvé les Saugnacais : **une grande CUVÉE.**

Information spéciale : La Mafia en Turquie

Nous partons en Turquie du 18 au 25 juin 2011. Si vous souhaitez vous joindre à nous, vous êtes les bienvenus.

Voyage en avion au départ de Bordeaux, tout compris, repas, boissons, excursions et assurances. Hôtel au bord de la mer, près de la ville de Bodrum, le "Saint-Tropez" turc.

Les excursions prévues sont **une mini-croisière, la visite d'Éphèse une des 7 Merveilles du Monde et la visite de PRIENE, MILET et DIDYMES.**

Prix tout compris, avec les excursions : **850 € / personne au départ de Bordeaux.**

Pour vous renseigner ou vous inscrire avant le 31 janvier 2011
Tél. Jean-Jacques Mongay :
Bureau 05 58 97 00 00
ou portable 06 15 55 02 19



Tee shirt



Ils sont des nôtres...



Big chef



Ouf la photo est faite !



Les petits nouveaux



On est nombreux



Bureau

L'ATELIER

Le temps passe et notre Association est de plus en plus présente dans le paysage Saugnacais.

Nous avons terminé l'année 2009 par une réalisation décorative, en rouge et blanc, dans le hall de la Mairie, qui fut un beau succès.

Nous avons participé ensuite au vide-grenier de printemps en animant une exposition dans la bodega, puis une autre lors des fêtes de Cambran. Nous étions aussi présentes à la journée d'Art et Culture au village en octobre.

Quelques adhérentes de L'Atelier ont exposé des statues (nous avons connu cette technique au salon Loisirs créatifs de Bordeaux où nous étions allées ensemble en Novembre 2009).

Ces réalisations ont été remarquées, ce qui nous a valu d'exposer durant la Semaine Bleue à la Mairie de Dax.

Nous avons le projet d'initier les membres de l'Association qui le souhaitent.

Nous sommes toujours à la recherche de diversité et de nouveaux talents.

Notre but est de partager pour que chacune puisse trouver du plaisir à créer.

Nous nous réunissons le jeudi de 14 h à 17 h et le soir à partir de 20 h, au 1^{er} étage de la Mairie.





La Pala Sagnacaise continue son chemin avec ses trois tournois habituels. A l'assemblée générale, point de changement, le bureau reste en place, pourquoi changer une équipe qui, **elle**, gagne.

Toujours le même nombre de licenciés, car certains nous quittent, pas vrai François ?

A Toulouse les primes de matchs sont plus intéressantes, mais hélas à Sagnac et Cambran on a peu de moyens, même si les finances sont saines. Mais il nous faut un peu d'avance pour acheter des balles qui finissent sur les rampes lumineuses ou qui passent sous le toit. Heureusement des nouveaux arrivent et pas n'importe qui : David OLAÏZOLA, un pur basque d'Ixassou qui, en plus de bien manier la Pala, a de belles cordes vocales pour chanter les scores. D'autres, sont revenus après un petit break, pas vrai Michel DAMESTOY et Sébastien LAUGA. Merci à eux de venir nous renforcer.

Passons aux résultats de nos tournois : deux remportés par Sagnac et Cambran, normal il n'y a que nous qui jouons.

Dois-je parler du tournoi de Saint-Pandelon ? Grande désillusion pour le Président car si on a démarré par une victoire probante, cela s'est vite arrêté. Que vais-je faire ? Aller chercher des pros ou allons-nous nous ressaisir un jour ? Pas de solution... Vous l'avez bien compris, le trophée est resté encore une fois de plus à Saint-Pandelon pour la sixième fois de suite. J'ai quand même eu l'honneur de le toucher pour le remettre au Président de Saint-Pandelon. Merci aux DUPLA père et fils, LAPORTE Patrick, LAFFITTE Clément, BERGERAS Alain, OLAÏZOLA David, AUZEMERY Brice, MERIGUET Manu, GUILHEMSAN Jérôme, DAMESTOY Michel qui ont participé et qui m'ont promis de faire beaucoup mieux. Espérons... Merci à Saint-Pandelon pour leur réception et leur convivialité.

Tournoi d'hiver 2009-2010 gagné par la paire DUCAZEAU Lilian/MARTIN Lucien contre LENTATI Daniel/PEDELACQ Yves 30 à 28, consolante victoire de LAFFITTE Clément/DUCASSE David contre DUPLA Didier/GUILHEMSAN Jérôme 26 à 30. Ce tournoi s'est clôturé par un poulet aux oignons préparé par nos soins car nous savons nous servir d'une poêle aussi bien que d'une Pala.

Tournoi de Printemps gagné par MARTIN Lucien/BERGERAS Alain contre LAFFITTE Clément/DUPLA Kévin 30 à 23, consolante victoire de DUPLA Didier/PEDELACQ Yves contre MERIGUET Manu/MONGAY Donald 30 à 24.

Tous les participants ont été récompensés par un joli tee-shirt vert pomme offert par la Pala ainsi que de nombreux autres lots. Merci à Didier, Marc, J-Jacques, ainsi que Pascal pour votre généreuse donation. Tout s'est terminé par une sardinade et un petit magret. Et oui, on finit toujours par un repas. Venez nous rejoindre, nous vous attendons.

La Pala Sagnacaise vous adresse ses meilleurs vœux pour 2011.

Jours disponibles, le dimanche à 8 h 00 ainsi que le lundi à 18 h 30



Sagnac et Cambran / Saint-Pandelon

LES P'TITS MIOCHES

BILAN DE L'ANNEE 2009-2010

L'ETUDE SURVEILLEE

Une nouvelle année de dévouement s'est achevée pour les bénévoles Mmes Aline Barottin, Dominique Brunet, Anne-Marie Cazaunau, Sabine Labat, Graziella Mendica, Barbara Noé-Loutoby et Françoise Sangla qui ont assuré l'étude surveillée 2 soirs par semaine tout au long de l'année. Merci pour nos enfants !

MAIS A QUOI SERT L'APE ?

Nous participons au financement des activités extra-scolaires organisées par l'école du village en partenariat avec les enseignants.

Pour ce faire nous organisons diverses actions en vue de collecter de l'argent.

A chaque début d'année scolaire, nous réfléchissons donc aux manifestations que nous organiserons au cours de l'année.



Chocolats

NOËL est un moment clé avec la première action de l'APE que nous renouvelons chaque année. Après le livre de recettes, nous avons proposé une vente de ballotins de chocolats Jeff de Bruges. Celle-ci

n'a pas remporté le succès escompté malgré les prix attractifs (moins chers que dans le commerce...) **Les 104 ballotins vendus ont néanmoins rapporté 340 €**

Le 14 Mars 2010, jour des Elections Régionales, nous avons vendu des gâteaux confectionnés par des parents impliqués dans la vie de l'école.

Bilan de la matinée de vente devant le bureau de vote : 270 €



Affiche fête école

28 Mai 2010 : La fête de l'école !

Pour la première fois, elle a eu lieu un vendredi soir après la classe.

Dès leur arrivée à la salle, un goûter était offert aux enfants avant de profiter des jeux de la kermesse. A notre étonnement, en 1 heure et demie à peine, tous les cartons de jeux prévus sur les stands étaient vides !! Quel succès !!

Bénéfice de la kermesse : 500 €

A suivi la présentation du travail de l'école sur le thème du développement durable.

Pour continuer dans la bonne humeur, un repas était proposé aux Saignacais. Deux chefs bénévoles sont venus nous aider à concocter un dîner apprécié des gourmands ! La sono de M. Tolou et le champagne ont contribué à la réussite de cette soirée !

Bénéfice du repas : 850 €



Retraite Madame Lagrola

Fin Juin, c'est avec émotion que nous disions au revoir à **Maîtresse LAGROLA**, après 25 ans passés dans notre école.

Des enfants habillés en vert et blanc et une décoration bucolique ont accueilli notre maîtresse passionnée de jardinage et de nature.

Un bon d'achat lui a été remis de la part des enfants lors du pique-nique dans le parc de la mairie.

BONNE RETRAITE MAITRESSE !

QU'A FAIT L'APE DE CET ARGENT ?



Vélos

Nous avons acheté deux vélos pour la maternelle pour un montant de **450 €**

Nous avons aussi participé à l'achat de nouveaux couchages pour les petits : **330 €**

Nous avons également acheté quelques jeux pour occuper les primaires

durant la pause méridienne : **120 €**

Nous avons financé l'impression des affiches réalisées par les enfants pour sensibiliser au tri sélectif : **240 €**

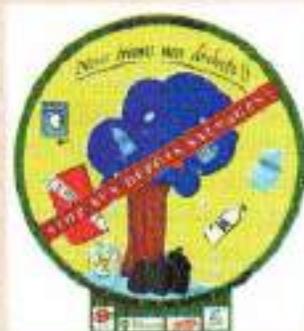
QUELLE EST BELLE NOTRE NOUVELLE CANTINE !

La rentrée 2009 était synonyme pour nos enfants de retour à la cuisine traditionnelle ! Jeannine a fini sa carrière dans une cantine dans laquelle elle n'avait plus de droit de cuisiner ! La cuisine n'était plus aux normes... et a donc dû se refaire une beauté.

Grâce à l'agrandissement, tous nos enfants peuvent être assis en même temps, la meilleure isolation a sérieusement remédié au brouhaha infernal de la pose déjeuner, nos enfants se régalaient avec le nouveau chef et plus personne ne se plaint des problèmes de cantine aux Conseils d'Ecole ! OUF !

...ANNÉE SCOLAIRE 2010 / 2011 DE L'ÉCOLE PRIMAIRE...

1 - Les autocollants et affiches sur le tri sélectif de Sagnac et Cambran



Tout est parti d'une réflexion du Maire de Sagnac et Cambran durant un conseil d'école, déplorant la mauvaise quatorzième place (sur vingt) de sa commune dans les statistiques du Grand Dax portant sur la production et la gestion de déchets sur le territoire. Les enseignants ont alors

décidé de mener dans leurs classes une action éducative autour du tri sélectif et des dépôts sauvages près des points-tri. Un spectacle intitulé "voyage autour du monde" a été présenté aux élèves, début décembre, reprenant entre autre ce thème dans un sujet plus vaste qu'est celui du développement durable et de la notion d'éco-citoyen.



A l'école - Spectacle sur le Développement Durable

L'idée de concevoir une affiche et un autocollant a été évoquée pour sensibiliser les habitants de Sagnac et Cambran. Les élèves -de la petite section au CM2- se sont appropriés ces notions et, crayons de couleurs en main, ont commencé à travailler sur ce projet fédérateur. Un professeur d'arts appliqués et parent d'élève, Madame NOÉ-LOUTOBY, est ensuite venue organiser graphiquement les idées proposées par les classes et une affiche montrant une poubelle qui débordé, refusant "d'avaler n'importe quoi" avec le slogan "Trions sélectif, c'est impératif" a vu le jour. L'autocollant, lui, dit "stop aux dépôts sauvages" en montrant un arbre au feuillage bleu devant lequel s'entassent des cartons, des poubelles, du verre, du plastique et même une machine à laver. Eh oui ! choses que l'on trouve près des conteneurs voire même devant l'école !!

Cette action a été soutenue par la Communauté d'Agglomération du Grand Dax qui a financé la fabrication des autocollants et M. Lassalle est intervenu dans les classes de CMI et CM2 pour sensibiliser les enfants à l'organisation du tri sélectif sur la commune et la CAGD. L'Association des Parents d'Élèves "les p'tits mioches" a apporté également sa participation financière pour imprimer les affiches. Cette initiative a également reçu l'appui de l'U.S.Dax qui a offert de nombreux lots pour les autocollants vendus lors de la fête de l'école. Les CM2 ont d'ailleurs participé aux ateliers organisés au Stade Maurice Boyau durant la semaine du développement durable. Les CE1, CE2 et CMI ont pour leur part visité le SITCOM de Bénesse-Maremne, qui collecte et traite près de 180 000 tonnes de déchets tous les ans. La fête de l'école est venue clôturer en beauté cette aventure pédagogique et éco-citoyenne, avec un concert d'instruments fabriqués à partir de matériaux de récupération et la distribution des fameux autocollants, qui fleurissent désormais sur les pare-brises des Sagnacais.



"Spectacle de fin d'année avec des objets récupérés et recyclés en instruments de musique"



Fête de la musique

2 - Édition de la fête de la musique à l'école

Cette année encore, les élèves de l'école se sont illustrés par

de belles prestations et par la variété des instruments joués : clarinette, flûte, piano, guitare et chant bien sûr. Un très bon moment musical passé à l'école avec des parents très attentifs.

3 - Une année sportive

Nous avons eu les rencontres Usep pour certaines classes avec la participation à un cross, du handball, de l'athlétisme et, pour d'autres, des sorties cyclo, football et initiation au basket des petites classes jusqu'aux CE2 avec Benoit et Aurélie, Educateurs sportifs du club de Basket.



Sport

Les sorties de fin d'année ont été sportives et gourmandes : les maternelles avec les CP sont allés à Donzacq dans une ferme qui propose de l'art sculptural dans la nature (land'art) pour découvrir un conte avec des créatures aux formes étranges fabriquées avec du matériel de récupération, ainsi que des jeux traditionnels. Les CP/CE1 et CE2 sont allés à Biarritz au musée de la mer et du chocolat avec une balade en petit train. Les CMI/CM2 sont partis au bassin d'Arcachon affronter la gigantesque dune du Pilat et découvrir le bassin d'Arcachon avec une balade en bateau.

4 - Initiation aux premiers secours

Tous les élèves ont été sensibilisés cette année à une formation de premiers secours grâce à l'intervention au sein des classes d'une mère d'élève qui est pompier

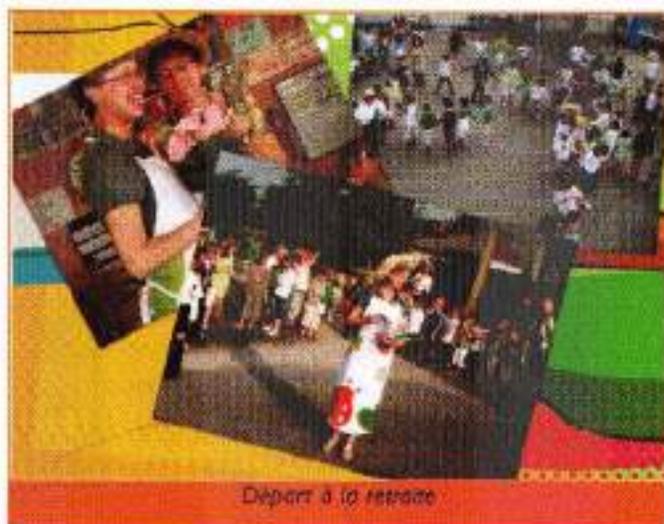


Initiation aux premiers secours

professionnelle ; dans les petites classes, elle a surtout abordé les thèmes des dangers à l'intérieur de la maison (produits dangereux etc), puis savoir appeler les secours en cas de danger. Les plus grands ont pu aborder la mise en PLS et ont découvert le massage cardiaque. Les élèves se sont montrés très réceptifs à cette intervention et on a pu voir qu'ils connaissaient déjà un certain nombre de choses à ce sujet. Encore merci à **Mme HASQUENOPH** pour l'apport de ses compétences dont on souhaite continuer de faire profiter l'ensemble des élèves.

5- Départ à la retraite

Françoise LAGROLA a passé dans cette école de Saugnac et Cambran 24 années de sa carrière d'enseignante. Toujours à l'écoute des parents, consciencieuse et rigoureuse dans son travail au sein de la classe, elle a beaucoup apporté au sein de l'équipe enseignante à travers des moments chaleureux et conviviaux, par sa spontanéité mais aussi par ses compétences et son expérience. Tout au long de ces années, elle a su également préserver et consolider les liens avec la mairie dans l'intérêt des élèves.



Départ à la retraite

Nous avons fêté son départ à la retraite en cette fin d'année et l'instant d'une journée, l'école était transformée en un paysage très bucolique. L'ensemble des élèves de l'école avait réalisé de nombreuses fleurs décorées avec des petits mots qui rappelaient bien souvent les bons moments passés dans sa classe. Les parents d'élèves avec les enseignantes avaient pris soin, dans la plus grande discrétion, de décorer l'école et sont devenus des jardiniers ce jour-là.

Cependant, elle ne va pas nous quitter comme ça ! En effet elle va revenir sur l'école de temps en temps pour lire des histoires aux élèves de maternelle dans le cadre du projet mis en œuvre dans le département par la ligue de l'enseignement "lire et faire lire".

Une nouvelle enseignante est arrivée sur l'école élémentaire "**Valérie SAUGNAC**" et **M^{me} COUTURIER**, après les dernières consignes laissées par Mme Lagrola a pris la classe des Moyennes et Grandes sections de la maternelle...

JANVIER... Santé et bonheur sont les souhaits pour 2010

Le Trait d'Union est distribué dans les foyers.
Le drame d'Harti occupe nos pensées, notre cœur et notre générosité.
Le loto de l'Elan est une réussite.
Le BLAC ne brille pas en Nationale 3.
Magnifique soirée de vœux organisée au Restaurant Scolaire, beaucoup de monde, de vœux, d'espoir et de toasts.
Les bâtiments publics du village retrouvent leur façade d'origine.
Les travaux vont bon train à la Cantine.
Le village est primé au Concours des Villages Fleuris à Mont-de-Marsan, 2^{ème} prix des communes de 1 000 à 5 000 habitants.
Les Asso reprennent leur réunion et leur activité.
Le Cyclo se retrouve en AG.
L'Atelier fait de même et désigne Anne-Marie CAZAUNAU comme Présidente.
Cambran tire les rois en attendant la corde.
La Municipalité honore ses anciens lors d'un goûter.
Le lendemain, ces mêmes anciens se retrouvent au restaurant à Garey. Quelle santé !
La Salle des Sports s'enflamme pour la victoire des BLAC contre Tulle.
Janvier s'efface doucement... à oublier... vivement février.



FÉVRIER... Dépôt sauvage

La FNACA se retrouve pour un repas convivial.
Le Foyer des Jeunes fait son AG, et prépare une année active.
Les responsables des Asso et Elus se retrouvent au restaurant scolaire pour choisir matériaux et couleurs.
Le recensement de la population prend fin.
Le village se réveille sous un manteau blanc.
Une trentaine de personnes, Asso et Elus, se retrouve à Narrosse pour se familiariser avec le défibrillateur.
Le bar de la Salle des Sports reçoit la visite de noctambules qui occasionnent quelques dégâts à l'intérieur.
Le carrefour Coran charge son habit de lumière.
La Pala fête ses champions.
Le rond-point du carrefour à l'entrée du village est saccagé.
Le loto du Foyer des Jeunes est une réussite complète.

Arzet et Cambran voient fleurir des dépôts sauvages.

Le Comité des Fêtes de Cambran établit son programme pour l'année 2010.
On grelotte dans le village.

MARS... et les Travaux forêts

Des travaux sont réalisés en bordure du Luy.
Les abords du rond-point Coran sont aménagés par le service technique.
Le BLAC repousse l'envahisseur de Poitiers.
Lors de leur AG, les Cyclos se projettent en avant.
On empierre les chemins de la forêt d'Arzet pour un dépôt de bois.
Les retraités se retrouvent pour un goûter.
On participe à 53,80 % aux Elections Régionales.
Toujours un bon coup de fourchette pour les anciens qui se retrouvent à Garey.
La FNACA se retrouve au Monument aux Morts et autour d'un pot offert par la municipalité.
Enorme concert du Cercle Choral Dacquois dans l'église.
Petite chambrée pour regarder le match au Foyer des Jeunes.
Le BLAC subit la loi du leader de la poule et descend en pré-nationale.
Le repas des chasseurs est un franc succès.

AVRIL... Le BLAC anime

Le 1^{er} Avril, il est décidé que 3 éoliennes seraient installées en bordure du lotissement "Les Hauts de Cambran".
Christine, notre boulangère, passe le relais au Pétrin d'Antan.
Le personnel participe à une formation sur l'utilisation du défibrillateur.
Les cloches passent dans le village...
On croise les supporters lors du derby de rugby.
Basket Folies connaît un grand succès.
Le Cyclo se réunit.
La Pala se retrouve face aux murs.
Les tracteurs du village sortent des garages.
Les travaux de la cantine vont bon train.
Les Pitchouns sont en vacances.
Le personnel plante des bulbes.
Enorme succès du Vide-greniers du BLAC.
Les filles du BLAC retrouvent la Nationale 3.
On profite de la nuit du 30 pour planter les Mays.

MAI... Plante ce qu'il te plaît

Le Foyer des jeunes et le Comité des Fêtes ont planté le May et reçu excellemment leurs amis.

Le village grolotte.

La cantine se fait une beauté.

La Pala organise son tournoi et tape dur.

Le 8 Mai est célébré, fidèle à la tradition, au Monument aux Morts.

On se retrouve à la cantine pour le pot de l'amitié.

Un petit peloton retrouve à Aire son ami l'Abbé Raymond Solue.

Le rallye du Comité des Fêtes permet de découvrir la cité thermale, un bon moment.

Les Assos se retrouvent pour parler du futur.

Finale de la Pala.

Guignol rend visite aux enfants.

La kermesse des Pitchouns connaît un grand succès et un grand moment de bonheur.

On dit que quelques Saignacaises et Saignacais se réunissent le soir de pleine lune et préparent un chabat.

La municipalité reçoit les mamans, moment d'émotion.

Le vélo rend visite à leurs voisins.

Le Comité des Fêtes de Cambran va se dépayser dans le Gers.

Les élèves de l'École lancent une campagne pour le tri des ordures.

JUIN... Et la sécurité

Les Cyclos sillonnent les routes du village sous la pluie.

La Gym Volontaire fait son AG.

La Pala se met à table.

Les Graines d'Artistes se retrouvent.

Les Cyclos montent à l'assaut des Pyrénées.

Le BLAC retrouve ses supporters lors de son A.G.

Le Comité des Fêtes prépare ses festivités.

La Mafia retrouve ses marraines et parrains.

Arzet célèbre sa fête sur ses hauteurs.

Cambran organise pour ses adhérents une peuchade.

La municipalité organise une importante réunion sur la sécurité.



Le Club des Retraités est parti en balade.

Les P'tits Mioches régalaient leurs amis.

Les pitchouns, les enseignants, le personnel, les élus fêtent la fin de l'école dans le parc de la Mairie et souhaitent bonne retraite à Maître Lagrola.

Le Jury Départemental inspecte le fleurissement communal.

Les rues du centre bourg se font une beauté.

L'ami de Seyresse nous a quittés.

On accroche les lampions, c'est la fête.

JUILLET... Dans la joie et l'amitié

Sortie patinoire et Rafting pour les jeunes.

Les fêtes se déroulent dans une belle ambiance.

Le dimanche soir, le village donne la mesure de son talent.

La Place du Kiosque change d'esthétique.

Les lampions de la fête sont retirés.

Le jury local visite les maisons fleuries visibles de la route.

Il fait bon dans les piscines du village, chaud, chaud...

Les chasseurs font leur Assemblée et se posent au PIT.

Le bâtiment du Club des Retraités se fait aussi une beauté grâce à l'intervention de l'Agglo.

AOÛT... Chaud

Les aînés s'offrent une mini croisière.

La Place du Kiosque est terminée.

Une vedette de la télé réalité est venue dîner à Arzet.

On s'est vu, on s'est revu, on ne s'est pas vu, on s'est connu, on s'est reconnu, on s'est perdu de vue, on a perdu sa voie, sa voix, sa foi, on a mal au foie, il était une fois les fêtes de Dax.

On croise les tracteurs qui livrent du bois.

Les artistes de la peinture évoluent à la cantine.

Le service technique s'active aux écoles.

Le BLAC ouvre sa saison en coupe Sud-Ouest.

La CAGD rénove la rue de la Fraternité et l'entrée du PIT.

C'est la fin des vacances, tout le monde repart.

SEPTEMBRE... Savoir attendre

Les Jeunes se dédient à Walibi.
Le Cyclo se met au Courant d'Huchet.
Beaucoup de Saignacais ont dansé la Salsa dans la ville thermale.
Avec l'ONF, on prend des décisions pour notre future forêt de 2050.
L'Élan se retrouve en AG.
Les chasseurs s'adonnent à leurs passions... c'est l'ouverture !
A Cambran, tous les pins sont à terre.
La Municipalité honore les lauréats des maisons fleuries.
Cambran réunit ses bénévoles pour la répartition des tâches.
La Commission Spectacle tient une réunion d'information.
Les associations se retrouvent autour de la Municipalité et tracent leurs futurs projets.
Cambran organise sa traditionnelle fête.

OCTOBRE... Gelée d'octobre te rends sobre

Les agriculteurs du village sortent leurs machines à moteur.
Le SYDEC informe les Saignacais de son projet pour l'habitat ancien.
La FNACA se retrouve et se restaure.
Une expo regroupant une trentaine d'artistes se déroule dans la salle polyvalente.
La Municipalité honore ses enseignants.
Les services techniques s'affairent dans les arbres.
Les aînés ont pris le chemin de la cantine.
Des élus visitent la forêt.
Dans la Salle Polyvalente, la Pala se lance des défis.
Coup de froid dans le village, on sort les moufles.
On se retrouve à la cantine afin de prévoir l'aménagement de la salle des Asso...
Pour la quatrième fois, on visite les rues de Dax.
Une réunion est organisée par l'ONF pour l'avenir de notre forêt.
Toujours pas de palombe, pas de cépe, ô rage, ô désespoir.
Un petit cirque fait escale Place des sports.
Janine la coiffeuse et Michou le garagiste laissent leurs outils à la jeunesse.
Le vide-grenier du BLAC fait la part belle du chinage.
AG du Comité des Fêtes de Saignac et Cambran.



**VOTRE JOURNAL
"LE TRAIT D'UNION"
VOUS PRÉSENTE
SES VŒUX LES PLUS
SINCÈRES POUR 2011**

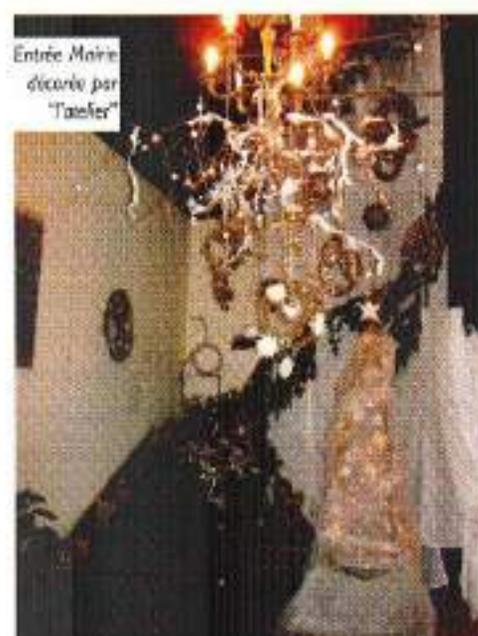
NOVEMBRE... Et ses feuilles

On se souvient...
Le Comité des fêtes de Saignac et Cambran file en Espagne avec ses bénévoles.
Halloween est fêtée par le Foyer des Jeunes malgré le mauvais temps, soirée Film d'Horreur.
Le 11 Novembre, on se retrouve, on se recueille, on écoute, on chante la Marseillaise avec les enfants, les militaires, les parents, les élus, les présidents, les combattants.
On se retrouve à la cantine pour le pot de l'amitié.
Le BLAC est éliminé de la coupe de France par la réserve de Limoges.
Ça bosse dur à la cantine des Asso.
Les élus se retrouvent à l'invitation de la CAGD pour une réunion d'informations.
On sort les parapluies et les bottes dans le village.
Cambran fait son bilan de santé, légère fatigue.
Le SYDEC a commencé sa tournée des maisons dans la commune.
AG du Club des Retraités.
Et les feuilles continuent à tomber...

DÉCEMBRE... Et ses chocolats

C'est l'époque des retrouvailles autour de la table pour les asso.
Le Trait d'Union est presque terminé.
Les bâtiments publics se parent des mille feux.
L'Atelier étale son talent dans l'entrée de la Mairie.
Les enfants savourent le goûter de Noël.
Il était attendu, il est venu, le Père Noël est allé à l'école.

AL



Entrée Mairie
décorée par
"Tatefer"

ART ET CULTURE AU VILLAGE

Annulée en 2009 en raison de la pluie, l'édition 2010 a failli connaître le même sort pour les mêmes raisons. Pas de cadre bucolique du parc de la Mairie, mais les murs un peu froids de la salle polyvalente ont accueilli une vingtaine d'artistes et plus de 200 spectateurs amoureux de l'art.

En organisant cette exposition, la Commission Municipale Animation a prouvé que l'art tenait une place importante dans le village. Pour la prochaine édition dont la date n'a pas été fixée, des améliorations devront être apportées afin de permettre aux artistes locaux de continuer cette démarche artistique pleine de couleur, de gaieté, d'imagination, de technique et d'évasion fugitive.

Ces artistes qui sont capables de capter un trait, une perspective, un reflet, une lumière, ont pu l'espace d'une journée, échanger et se promettre d'être présents au prochain rendez-vous.

Que tous soient remerciés. AL

Notre expo a eu l'honneur de la presse locale grâce à Isabelle CHAMBON, notre correspondante locale Sud-Ouest :

"Les artistes locaux ont séduit les visiteurs

L'exposition artistique envisagée dimanche 10 octobre sous les tilleuls du parc de la mairie a finalement pris ses quartiers dans la salle polyvalente en raison d'une météo pluvieuse. Un lieu idéal pour installer panneaux, cimaises et guéridons, mettre en valeur et offrir aux visiteurs un espace chaud et coloré tout à fait séduisant. Ce salon dédié à l'art sous toutes ses formes, organisé par la Commission Art et Culture municipale, a permis à une trentaine d'artistes réunis dans cette galerie éphémère, non seulement de montrer leurs ouvrages, mais également de faire connaissance, partager leur passion et leur savoir-faire avec un public nombreux.

Opération réussie au cours de laquelle ce dernier a retrouvé la lumière des tableaux d'Hélène, les toiles richement colorées de Viviane, le coup de pinceau de Pierre pour un magnifique portrait de femme africaine, une galerie étincelante de vitraux réalisés par Claude dont un "coucher de soleil sur un étang landais" et les photos de Charles Alain. Il aura aussi admiré les splendides réalisations de Marcel Tambourin, tourneur d'art sur bois dont les ouvrages offrent une nouvelle vie à toutes sortes d'essences qu'il apprivoise au gré de son inspiration.

L'art dès le plus jeune âge

Les artistes de L'Atelier ont proposé un étalage éclectique : maquettes de bateaux, poupées de tissu, ouvrages de broderie... sans oublier ceux de Terre d'Art parmi lesquels on remarquait les portraits saisissants de Françoise Cazé et les dessins des jeunes pousses de l'Association Graine d'artistes.

Les nouveaux arrivants ont été de la partie, comme la famille Tissier présentant une curieuse collection de sculptures d'Ouroumtsi (province du Xinjiang, Chine), la jeune Morgane et son joli coup de crayon pour croquer avec talent des portraits d'acteurs ou héros de BD. D'autres artistes, venus en voisins de Saint-Paul-lès-Dax, de Sort-en-Chalosse et de Dax, ont amicalement prêté leur concours pictural à cette exposition automnale.

Ce salon culturel et amical a démontré que les talents existent partout et qu'il suffit de sentir, écouter et regarder autour de soi et se laisser séduire".



**Le tri sélectif à SAUGNAC ET CAMBRAN
passe par l'école**

Je n'avale pas n'importe quoi!



**Triions sélectif,
c'est impératif !**



Les élèves de l'école
primaire publique
de
Saugnac et Cambran

